



Doc. 15213

21 janvier 2021

Activités du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (31 janvier 2020-21 janvier 2021)

Rapport d'activité

Bureau de l'Assemblée

Rapporteur: M. Ian LIDDELL-GRAINER, Royaume-Uni, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

1. Introduction

Lors de sa réunion du 31 janvier 2020, le Bureau m'a nommé rapporteur pour ce rapport qui couvre exceptionnellement une année entière d'activités. Il couvre les activités de la période depuis la dernière réunion du Bureau de la partie de session de janvier 2020 (vendredi 31 janvier) à la première réunion du Bureau de la partie de session de janvier 2021 (vendredi 22 janvier) y compris les réunions du Bureau tenues le 5 mars à Paris, le 30 avril, le 7 mai, le 25 juin, le 14 septembre, le 12 octobre, le 19 novembre et le 9 décembre, les sept dernières par vidéoconférence. En raison de la pandémie de covid-19, la partie de session d'avril (20-24 avril) et la partie de session de juin (22-26 juin) n'ont pas eu lieu. La partie de session d'octobre a été remplacée par une réunion «élargie» de la Commission permanente (les 12-13 octobre et les 22-23 octobre).

Au cours de la période de référence, l'Assemblée parlementaire a pris une série de mesures visant à adapter ses procédures de travail en réponse à la situation exceptionnelle de la pandémie de covid-19, afin de maintenir ses activités. Ces mesures ont été prises sur une base exceptionnelle et provisoire (chapitre 2.4). Le chapitre 2 du rapport présente une liste d'activités et de décisions qui ne requièrent pas de ratification. Le chapitre 3 présente des décisions qui ont déjà été ratifiées par l'Assemblée le 31 janvier et par la Commission permanente les 6 mars, 30 avril, 7 mai, 26 juin, 15 septembre, 13 octobre et 22-23 octobre, 20 novembre et le 4 décembre. Le chapitre 4 présente des décisions à ratifier par l'Assemblée le lundi 25 janvier 2021.

Un addendum à ce rapport sera publié à l'issue de la réunion du Bureau du vendredi 22 janvier 2021, qui inclura également des décisions qui seront à ratifier par l'Assemblée le 25 janvier.

Le Bureau tiendra ses prochaines réunions à Strasbourg par vidéoconférence le vendredi 22 janvier à 9h30 puis le 1^{er} février. La prochaine réunion de la Commission permanente se tiendra à Berlin en mars 2021.

2. Activités du Bureau depuis la précédente partie de session et décisions ne devant pas être ratifiées par l'Assemblée

2.1. Première partie de session de 2020 (Strasbourg, 27-31 janvier)

Le 31 janvier, le Bureau a approuvé les propositions de suivi des textes adoptés par l'Assemblée faites par le Secrétaire Général de l'Assemblée, comme suit:

- Renvoi sur *Modification du Règlement de l'Assemblée – suivi de la Résolution 2319 (2020) sur la Procédure complémentaire conjointe entre le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire en cas de violation grave par un État membre de ses obligations statutaires: à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles pour rapport;*



- Renvoi sur *Représentation des femmes et des hommes à l'Assemblée parlementaire*: à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour rapport* et à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour avis*;
- Renvoi sur *Développements récents en Libye et au Moyen-Orient: quelles conséquences pour l'Europe?*: à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*.

2.2. Réunion de la Commission permanente (Paris, 6 mars 2020)

Le 31 janvier, le Bureau a pris note du projet d'ordre du jour.

Le 5 mars, le Bureau:

- *Demande de débat d'actualité*: a pris note de la demande déposée par M. Tiny Kox (Pays-Bas, GUE), au nom du groupe GUE, de tenir un débat d'actualité sur «Développements récents aux frontières entre la Turquie, la Grèce et la Bulgarie: comment sauvegarder les droits de l'homme?», et a décidé de recommander à la Commission permanente de tenir le débat d'actualité et de désigner M. Tiny Kox en tant que premier orateur;
- *Projet d'ordre du jour*: a pris note du projet d'ordre du jour révisé.

2.3. Deuxième, troisième et quatrième parties de sessions de 2020

Le 31 janvier, le Bureau a établi l'avant-projet d'ordre du jour de la partie de session d'avril. Le 5 mars, il a établi le projet d'ordre du jour.

Le 16 mars, à la suite d'une consultation écrite, le Bureau a décidé d'annuler la partie de session d'avril.

Le 30 avril, le Bureau a décidé de reporter à une date ultérieure, avant la partie de session d'octobre, la partie de session d'été de l'Assemblée qui devait se tenir à Strasbourg du 22 au 26 juin 2020. Cette partie de session a ensuite été annulée.

Le 14 septembre, le Bureau a accepté la proposition du Comité présidentiel – au vu de la situation sanitaire – de remplacer la partie de session d'octobre de l'Assemblée par une réunion de la Commission permanente «élargie» (les 12-13 octobre, à poursuivre les 22-23 octobre) et a laissé au Président le soin de décider de la convoquer en présentiel ou à distance.

2.4. Organisation des travaux de l'Assemblée au vu de la pandémie de covid-19: méthodes de travail supplémentaires et dispositions pour la tenue de réunions à distance

Le 30 avril, le Bureau a approuvé le mémorandum sur le cadre décisionnel des commissions et a décidé son entrée en vigueur à compter du jour de son approbation; a autorisé le dépôt de propositions de résolutions et de recommandations par voie électronique avec signatures scannées des membres, jusqu'à la prochaine partie de session de l'Assemblée à Strasbourg et a prolongé de six mois la validité de tous les renvois en cours aux commissions; et a convenu de reprendre l'examen des modalités détaillées de déroulement des réunions de commissions à distance lors de sa prochaine réunion.

Le 7 mai, le Bureau a approuvé le mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée, a convenu que les modalités de déroulement des réunions des commissions à distance s'appliqueront *mutatis mutandis* à ses propres réunions à distance, et a décidé que ces dispositions entreraient en vigueur à compter du jour de leur approbation et resteraient en vigueur jusqu'à l'ouverture de la prochaine partie de session de l'Assemblée à Strasbourg. Il a approuvé la proposition de prolonger de six mois la responsabilité des anciens rapporteurs d'assurer le suivi de leurs rapports (article 50.1 du Règlement de l'Assemblée).

Le 25 juin, le Bureau a pris note qu'il ne serait pas possible de tenir la partie de session d'été de l'Assemblée, a tenu un échange de vues sur la préparation des réunions du Bureau et de la Commission permanente à La Canée (Grèce) du 14 au 16 septembre 2020, ainsi que sur la prochaine partie de session en octobre (12-16 octobre 2020) et les réunions du Bureau et de la Commission permanente à Berlin (19 et 20 novembre 2020).

Le 14 septembre, le Bureau a pris note du mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire; a demandé à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles de proposer à l'Assemblée les modifications nécessaires à son Règlement afin de permettre la tenue d'une session plénière de l'Assemblée, comprenant l'élection de personnalités, en janvier 2021 (en présentiel, en

mode hybride ou à distance); a décidé de prolonger le mandat de l'actuel Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire jusqu'à la fin février 2021, sous réserve d'un accord avec le Comité des Ministres à décider au sein du Comité mixte.

Le 19 novembre, le Bureau a pris note du mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée et a décidé, par anticipation et sous réserve de l'adoption par la Commission Permanente le 20 novembre 2020, du projet de résolution sur la Modification du Règlement de l'Assemblée sur les modalités alternatives d'organisation des périodes de session de l'Assemblée parlementaire présentées par la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de covid-19, que les réunions de commission se tiendront de manière hybride (participation combinée à distance et en personne des membres) ou par des moyens électroniques de communication à distance pendant la période du 23 novembre 2020 au 31 janvier 2021. Conformément à l'article 48.1, le président de la commission décide du format qu'il juge le plus approprié lors de la convocation de la réunion, en tenant compte des conditions de sécurité et d'accessibilité.

2.5. Réunion de la Commission permanente (par vidéoconférence, 30 avril 2020)

Le 30 avril, le Bureau a pris note de la demande déposée le 24 avril 2020 par les cinq groupes politiques de tenir un débat d'actualité sur «La réponse des États membres du Conseil de l'Europe à la pandémie covid-19 en ce qui concerne les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit», a décidé de recommander à la Commission permanente de tenir ce débat d'actualité et de désigner M. Jacques Maire (France, ADLE) en tant que premier orateur du débat, et a pris note du projet d'ordre du jour.

2.6. Réunion de la Commission permanente (par vidéoconférence, 7 mai 2020)

Le 7 mai, le Bureau a pris note du projet d'ordre du jour.

2.7. Réunions du Bureau et de la Commission permanente à Athènes (28-29 mai 2020)

Le 5 mars, le Bureau a pris note du projet de programme et des informations pratiques.

Le 7 mai, le Bureau a pris note que la réunion du Bureau prévue fin mai à Athènes est planifiée en septembre en Grèce.

Le 18 août, le Bureau et les membres de la Commission permanente ont été informés que les réunions prévues à La Canée (Grèce) pour la semaine du 14 septembre devaient être remplacées par des réunions «virtuelles».

2.8. Comité mixte (par vidéoconférence, 25 juin 2020)

Le 25 juin, le Bureau a préparé la réunion du Comité mixte, a pris note de la demande de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe de prolonger à titre exceptionnel le mandat de la titulaire actuelle du poste de Secrétaire Générale adjointe, M^{me} Battaini-Dragoni, jusqu'à la fin du mois suivant le mois de l'élection de son successeur par l'Assemblée parlementaire et a décidé de soutenir cette demande.

2.9. Réunion de la Commission permanente (par vidéoconférence, 26 juin 2020)

Le 25 juin, le Bureau a pris note que M. Tiny Kox (Pays-Bas, GUE) a retiré la demande déposée au nom du groupe GUE de tenir un débat d'actualité sur «Les conséquences d'une éventuelle annexion israélienne des territoires palestiniens occupés». Il a également pris note du projet d'ordre du jour révisé.

2.10. Réunion de la Commission permanente (par vidéoconférence, 15 septembre 2020)

Le 14 septembre, le Bureau a pris note de la demande déposée par M. Kimmo Kiljunen (Finlande, SOC), et 34 membres de l'Assemblée, de tenir un débat d'actualité sur «Événements et situation actuelle au Bélarus», a décidé de recommander à la Commission permanente de tenir ce débat d'actualité et de désigner M. Kimmo Kiljunen (Finlande, SOC) en tant que premier orateur du débat. Il a également pris note du projet d'ordre du jour révisé.

2.11. Réunion de la Commission permanente (par vidéoconférence, 12-13 octobre et 22-23 octobre 2020)

Le 12 octobre, le Bureau a pris note de la demande de M. Tiny Kox (Pays-Bas, GUE), au nom du Groupe GUE, de transformer leur demande déposée le 28 septembre 2020 de tenir un débat d'actualité sur «Nouvelles mesures de répression contre l'opposition politique et sociale en Turquie: comment garantir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et assurer la protection des citoyens turcs par la Cour européenne des droits de l'homme?» en une demande de débat selon la procédure d'urgence et a décidé de recommander à la Commission permanente de tenir ce débat selon la procédure d'urgence et de transmettre la question à la commission de suivi. Il a également pris note de la demande déposée par la commission de suivi le 5 octobre 2020 de tenir un débat d'actualité sur «Conflit armé entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, échec d'une résolution pacifique du conflit et risque pour la stabilité régionale» et a décidé de recommander à la Commission permanente de tenir ce débat d'actualité et de désigner M. Michael Aastrup Jensen (Danemark, ADLE) en tant que premier orateur du débat. Il a également pris note du projet d'ordre du jour révisé.

Le 19 novembre, le Bureau a approuvé les propositions de suivi du Secrétaire Général de l'Assemblée au débat d'actualité et a décidé de renvoyer la question des *Conséquences humanitaires du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan* à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées pour rapport.

2.12. Comité mixte (par vidéoconférence, 23 octobre 2020)

Le 12 octobre, le Bureau a préparé la réunion du Comité mixte.

2.13. Prochaines réunions de l'Assemblée jusqu'à fin 2020

Le 12 octobre, le Bureau a pris note du calendrier des réunions.

2.14. Réunion de la Commission permanente (par vidéoconférence, 20 novembre et 4 décembre 2020)

Le 19 novembre, le Bureau a pris note du projet d'ordre du jour révisé et a décidé de recommander à la Commission permanente de tenir un débat d'actualité sur la *Déclaration d'Athènes de la Présidence du Comité des Ministres sur «Une réponse efficace à une crise de santé publique dans le plein respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit»* et a désigné M. Jacques Maire (France, ADLE) comme premier orateur du débat.

Le 9 décembre, le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétaire Général de l'Assemblée sur le suivi des deux réunions de la Commission permanente.

2.15. Première partie de session de 2021 (Strasbourg, 25-29 janvier)

Le 19 novembre, le Bureau a été informé de l'état de préparation de la première partie de session de 2021, a tenu un échange de vues et a pris note des options de projets d'ordre du jour (partie de session physique ou partie de session à distance / hybride) présentées par le Secrétaire Général de l'Assemblée.

Le 9 décembre, le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétaire Général de l'Assemblée, a adopté le projet d'ordre du jour de la 1^{ère} partie de session de 2021, a convenu de tenir cette partie de session de manière hybride et a décidé que les élections des personnalités au cours de cette partie de session auront lieu par vote électronique individuel.

2.16. Communications

Le 31 janvier, le 5 mars, le 30 avril, le 25 juin, le 14 septembre, le 12 octobre, le 19 novembre et le 9 décembre, le Bureau a pris note des communications du Président, de la Secrétaire Générale et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe.

2.17. Observation d'élections

2.17.1. Azerbaïdjan: élections législatives anticipées (9 février 2020)

Le 31 janvier, le Bureau a approuvé la liste mise à jour des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections (annexe 1). Le 5 mars, il a approuvé le rapport de la commission ad hoc.

2.17.2. Arménie: référendum constitutionnel (initialement prévue le 5 avril 2020)

Le 5 mars, le Bureau a décidé d'observer ce référendum et de constituer une commission ad hoc sous forme d'une mission d'évaluation des élections (composée d'un membre de chaque groupe politique et des deux corapporteurs de la commission de suivi), a désigné M. Andrej Hunko (Allemagne, GUE) comme son Président et laisse au Président de l'Assemblée le soin d'approuver la liste des membres. Le référendum constitutionnel qui a dans un premier temps été reporté en raison de la pandémie de covid-19, n'est plus planifié.

2.17.3. Macédoine du Nord: élections législatives (12 avril 2020; 15 juillet 2020)

Le 31 janvier, le Bureau a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections et a désigné Lord Blencathra (Royaume-Uni, CE/AD) comme son Président.

Le 5 mars, le Bureau a approuvé la liste finale des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections, qui a été mise à jour le 25 juin.

Le 14 septembre, le Bureau a pris note de l'annulation de l'observation de ces élections.

2.17.4. Serbie: élections législatives (24 juin, initialement prévues le 26 avril 2020)

Le 31 janvier, le Bureau a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections et a désigné M. Aleksander Pocij (Pologne, PPE/DC) comme son Président.

Le 5 mars, le Bureau a approuvé la liste finale des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections.

Le 25 juin, le Bureau a pris note de l'annulation de l'observation de ces élections.

2.17.5. Pologne: élection présidentielle (10 mai 2020; 28 juin 2020)

Le 5 mars, le Bureau a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour observer cette élection et a désigné M. Stefan Schennach (Autriche, SOC) comme son Président.

Le 25 juin, le Bureau a approuvé la liste à jour des membres de la commission ad hoc pour évaluer cette élection (annexe 2).

Le 14 septembre, le Bureau a pris note du mémorandum soumis par le Président de la mission d'évaluation de l'élection.

2.17.6. Monténégro: élections législatives (30 août 2020)

Le 25 juin, le Bureau a décidé d'observer ces élections et a constitué à cet effet une commission ad hoc composée de 20 membres (PPE/DC: 6, SOC: 6, ADLE: 4, CE/AD: 3, GUE: 1), ainsi que des corapporteurs de la commission de suivi; a autorisé la conduite d'une mission préélectorale, et a autorisé le Président de l'Assemblée à désigner le / la Président·e de la commission ad hoc.

Le 14 septembre, le Bureau a pris note de l'annulation de l'observation de ces élections.

2.17.7. Géorgie: élections législatives (31 octobre 2020)

Le 25 juin, le Bureau a décidé d'observer ces élections et a constitué à cet effet une commission ad hoc composée de 30 membres (PPE/DC: 10, SOC: 9, ADLE: 5, CE/AD: 4, GUE: 2), ainsi que des corapporteurs de la commission de suivi; a autorisé la conduite d'une mission préélectorale, et a autorisé le Président de l'Assemblée à désigner le / la Président·e de la commission ad hoc.

Le 14 septembre, le Bureau a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections et a désigné M. Tiny Kox (Pays-Bas, GUE) comme son Président. Le 12 octobre, le Bureau a approuvé la liste finale des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections (annexe 3).

Le 19 novembre, le Bureau a pris note du communiqué de presse de la commission ad hoc d'observation de ces élections, a autorisé une mission postélectorale et a convenu de mettre à jour la liste des membres de la commission ad hoc lors de sa prochaine réunion. Le 9 décembre, il a confirmé sa décision d'autoriser une mission postélectorale et a approuvé la liste des membres de la délégation postélectorale¹. En raison de la situation sanitaire, la mission postélectorale a été annulée.

2.17.8. République de Moldova: élection présidentielle (1^{er} novembre 2020)

Le 25 juin, le Bureau a décidé d'observer cette élection et a constitué à cet effet une commission ad hoc composée de 20 membres (PPE/DC: 6, SOC: 6, ADLE: 4; CE/AD: 3; GUE: 1), ainsi que des corapporteurs de la commission de suivi; a autorisé la conduite d'une mission préélectorale, et a autorisé le Président de l'Assemblée à désigner le / la Président·e de la commission ad hoc.

Le 14 septembre, le Bureau a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour observer cette élection et a désigné M. Joseph O'Reilly (Irlande, PPE/DC) comme son Président.

Le 12 octobre, le Bureau a approuvé la liste finale des membres de la commission ad hoc pour observer cette élection (annexe 4).

Le 19 novembre, le Bureau a pris note de l'annulation de la mission d'observation de cette élection.

2.17.9. Jordanie: élections législatives (10 novembre 2020)

Le 14 septembre, le Bureau a décidé d'observer ces élections et a constitué à cet effet une commission ad hoc composée de 11 membres (PPE/DC: 3, SOC: 3, ADLE: 2; CE/AD: 2; GUE: 1).

Le 12 octobre, le Bureau a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections (annexe 5) et a désigné M. Aleksander Pocij (Pologne, PPE/DC) comme Président de la commission ad hoc.

Le 19 novembre, le Bureau a pris note de l'annulation de la mission d'observation de cette élection.

2.17.10. Kazakhstan: élections législatives (10 janvier 2021)

Le 19 novembre, le Bureau a décidé de ne pas observer ces élections.

2.17.11. Kirghizstan: élection présidentielle (10 janvier 2021)

Le 9 décembre, le Bureau a décidé d'observer cette élection, sous réserve des conditions sanitaires, a constitué une commission ad hoc à cet effet composée de 5 membres (un représentant de chaque groupe politique) et a autorisé le Président à approuver la liste des membres et à désigner le Président de la commission ad hoc. En raison de la situation sanitaire, la mission d'observation a été annulée.

2.17.12. Bulgarie: élections législatives (28 mars 2021)

Le 9 décembre, le Bureau a décidé d'observer ces élections et a constitué à cet effet une commission ad hoc composée de 20 membres (PPE/DC: 6, SOC: 6, ADLE: 4, CE/DA: 3, GUE: 1) ainsi que des corapporteurs de la commission de suivi; et de mener une mission préélectorale.

2.17.13. Calendrier des élections pour 2020

Le 31 janvier et le 30 avril, le Bureau a pris note du calendrier mis à jour des élections à observer par l'Assemblée en 2020.

1. Président: Tiny KOX, Pays-Bas, GUE; PPE/DC: M. Aleksander POCIEJ, Pologne; SOC: M^{me} Petra BAYR, Autriche, M^{me} Jette CHRISTENSEN, Norvège; ADLE: M. Jacques MAIRE, France; CE/AD: M. Ulrich OEHME, Allemagne; GUE: M. Georgios KATROUGKALOS, Grèce.

2.18. Election du/de la Secrétaire Général·e adjoint·e du Conseil de l'Europe

Le 19 novembre, le Bureau a interviewé M. Bjørn Berge (Norvège) et M^{me} Leyla Kayacik (Turquie), candidats au poste de Secrétaire Général·e adjoint·e du Conseil de l'Europe (à huis clos).

2.19. Election du/de la Secrétaire Général·e de l'Assemblée parlementaire

Le 31 janvier, le Bureau a examiné et approuvé les propositions contenues dans le mémorandum préparé par le Secrétariat de l'Assemblée.

Le 14 septembre, le Bureau a décidé de prolonger le mandat de l'actuel Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire jusqu'à la fin février 2021, sous réserve d'un accord avec le Comité des Ministres à décider au sein du Comité mixte.

Le 9 décembre, le Bureau a interviewé M^{me} Despina Chatzivassiliou-Tsovilis (Grèce) et M. Wojciech Sawicki (Pologne), candidats au poste de Secrétaire Général·e de l'Assemblée parlementaire (à huis clos).

2.20. Adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme

Le 31 janvier, le Bureau a pris note du mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire et a invité son Président à contacter le Président du Parlement européen pour reprendre les travaux communs à cet égard.

2.21. Présidente honoraire

Le 31 janvier, le Bureau a décidé d'attribuer le titre de Présidente honoraire à M^{me} Liliane Maury Pasquier, Présidente de l'Assemblée 2018-2020.

2.22. Évaluation de la conformité des processus décisionnels élaborés par les commissions avec le Règlement de l'Assemblée

Le 5 mars, le Bureau a pris note de l'Avis de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles.

2.23. Participation des membres aux sessions plénières de l'Assemblée parlementaire et aux réunions des commissions

Le 5 mars, le Bureau a approuvé les propositions contenues au paragraphe 51 de la note d'information sur la participation des membres aux sessions plénières et aux réunions des commissions conformément à la [Résolution 1583 \(2007\)](#) et a décidé:

- d'inviter le Président de l'Assemblée à informer par courrier les présidents des délégations et les présidents des parlements concernés par une faible participation (article 44.10 du Règlement et paragraphe 7.2 de la [Résolution 1583 \(2007\)](#)) et d'organiser une réunion avec les présidents des délégations concernées;
- de mettre en ligne les statistiques relatives à la participation des délégations nationales sur le site internet de l'Assemblée.

2.24. Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2021

Le 14 septembre, le Bureau a approuvé les propositions contenues dans l'annexe 6.

2.25. Questions soulevées par les commissions

2.25.1. Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Le 31 janvier, le Bureau a autorisé M^{me} Thorhildur Sunna Ævarsdottir (Islande, SOC) à effectuer une visite au Parlement canadien au printemps 2020, dans le cadre de la préparation de son rapport sur «*Révision du Code de conduite des membres de l'Assemblée parlementaire conformément au § 13.2 de la [Résolution 2274 \(2019\)](#) Pour des parlements sans sexisme ni harcèlement sexuel*».

2.25.2. Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Le 31 janvier, le Bureau a autorisé Baroness Doreen E. Massey (Royaume-Uni, SOC) à participer à la Conférence «Faire équipe pour un sport sans violence», du 15 au 17 avril 2020 à Québec (Canada), dans le cadre de la préparation de son rapport sur «*Lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants: renforcer l'action et la coopération en Europe*».

2.25.3. Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Le 14 septembre, le Bureau a pris note de la demande de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de créer une sous-commission ad hoc de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées pour visiter les camps de Moria et, sous réserve de recevoir une invitation des autorités grecques et des conditions sanitaires, a autorisé cette sous-commission ad hoc à se réunir à Moria (Grèce) à des dates à définir.

2.26. Prix des droits de l'homme Václav Havel 2020

Le 31 janvier, le Bureau a pris note du communiqué de presse du lancement de l'édition 2020 du Prix.

Le 30 avril, le Bureau a pris note de la prolongation du délai de soumission des candidatures pour l'édition 2020 du Prix des droits de l'homme Václav Havel, au 30 juin 2020.

En raison de la pandémie de covid-19 et de la situation sanitaire qui en découle en Europe, la procédure conduisant à la sélection du lauréat du prix a été reportée.

Le 9 décembre, le Bureau a pris note de l'état d'avancement de l'édition 2020 du Prix.

2.27. Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)

Le 31 janvier, le Bureau a approuvé les listes des candidates et candidats au titre de la Roumanie et de la République slovaque à transmettre au Comité des Ministres, et a approuvé la recommandation de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme d'inviter les délégations de la Pologne et de la Fédération de Russie à soumettre une nouvelle liste de candidates et candidats au CPT.

Le 19 novembre, le Bureau a approuvé la liste des candidats au titre de l'Allemagne, de l'Italie et de la Fédération de Russie et a décidé de la transmettre au Comité des Ministres et a approuvé la recommandation de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme d'inviter la délégation de Chypre à soumettre une nouvelle liste de candidats au CPT.

2.28. Représentation institutionnelle de l'Assemblée parlementaire en 2020

Le 31 janvier, le Bureau a approuvé les désignations telles que présentées en annexe 7.

Le 5 mars, le Bureau a désigné Sir Roger Gale (Royaume-Uni, CE/AD) comme représentant de l'Assemblée à la Commission de Venise.

2.29. Questions budgétaires

2.29.1. Analyse de l'utilisation faite par les groupes politiques de leurs allocations pour 2019

Le 25 juin, le Bureau a pris note de la lettre de la Présidente de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, et a approuvé la communication présentée par la commission.

2.29.2. Dépenses de l'Assemblée parlementaire pour l'exercice 2021

Le 9 décembre, le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétaire Général de l'Assemblée.

2.29.3. Répartition de l'allocation aux groupes politiques pour 2021

Le 9 décembre, le Bureau a approuvé la proposition de répartition de l'allocation.

2.30. Forum mondial de la démocratie 2020 (Strasbourg, 16-18 novembre)

Le 25 juin, le Bureau a pris note du document d'orientation et a décidé de créer une commission ad hoc du Bureau pour participer au Forum.

2.31. Activités de coopération parlementaire: plan de travail 2021

Le 9 décembre, le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétaire Général de l'Assemblée.

3. Décisions prises par le Bureau lors de ses réunions en 2020 qui ont ensuite été ratifiées par l'Assemblée ou par la Commission permanente

3.1. Réunion du Bureau le 31 janvier

Les décisions prises par le Bureau lors de sa réunion du 31 janvier 2020, qui ont ensuite été ratifiées par l'Assemblée le 31 janvier, figurent dans le [Doc 15036 Add. 3](#) (voir annexe 8).

Le 31 janvier, le Bureau a approuvé les demandes de prolongation de renvois qui ont été ensuite ratifiées par l'Assemblée le même jour:

- [Doc. 14262](#), Proposition de résolution, *Discrimination raciale des Tatars de Crimée par la Russie*: prolongation jusqu'au 31 décembre 2020;
- [Doc. 14382](#), Proposition de résolution, *Le rétablissement des droits de l'homme et de l'État de droit reste indispensable dans la région du Caucase du Nord*: prolongation jusqu'au 30 septembre 2020.
- [Doc. 14476](#), Proposition de résolution, *Pour un renforcement du dialogue parlementaire avec l'Algérie*: prolongation jusqu'au 15 décembre 2020;

Le 5 mars, le Bureau a approuvé les demandes de prolongation de renvois:

- [Doc. 14489](#), Proposition de résolution, *Le traitement réservé aux personnes atteintes d'autisme et à leurs familles* (Renvoi 4374 du 27 avril 2018) – validité: 27 avril 2020: prolongation jusqu'au 30 juin 2020;
- [Doc. 14494](#), Proposition de résolution, *Renforcer le rôle joué par les jeunes dans la prévention et le règlement des conflits* (Renvoi 4377 du 27 avril 2018) – validité: 27 avril 2020: prolongation jusqu'au 31 octobre 2020.

3.2. Réunion du Bureau le 5 mars

Le 5 mars, le Bureau a approuvé les renvois et transmissions ci-après, qui ont ensuite été ratifiés par la Commission permanente le jour suivant:

- [Doc. 15040](#), Proposition de résolution, *La liberté des médias, la confiance du public et le droit de savoir des citoyens*: renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*;
- [Doc. 15041](#), Proposition de résolution, *Le contrôle de la communication en ligne: une menace pour le pluralisme des médias, la liberté d'information et la dignité*: renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*;
- [Doc. 15045](#), Proposition de résolution, *Justice et sécurité pour les femmes dans les processus de paix et de réconciliation*: renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport* et à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour avis*;
- [Doc. 15046](#), Proposition de résolution, *Suivi des conséquences humanitaires de la guerre en Ukraine*: transmission à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour information*;
- [Doc. 15047](#), Proposition de résolution, *Rapports entre la majorité parlementaire et l'opposition dans une démocratie*: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*;
- [Doc. 15048](#), Proposition de résolution, *Une démocratie plus participative pour faire face au changement climatique*: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*;
- [Doc. 15049](#), Proposition de résolution, *Prisonniers politiques en Fédération de Russie*: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*;

- [Doc. 15052](#), Proposition de résolution, *Condamnation de l'antisémitisme et des objectifs du mouvement BDS*: classement sans suite;
- [Doc. 15053](#), Proposition de résolution, *L'exploitation des enfants dans les zones rurales de culture du café et du cacao*: classement sans suite;
- Décision du Bureau, *Modification du Règlement*: renvoi à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, *pour rapport*.

3.3. Réunion du Bureau le 7 mai

Le 7 mai, le Bureau a approuvé les renvois et transmissions ci-après, qui ont ensuite été ratifiés par la Commission permanente le jour même:

- [Doc. 15066](#), Proposition de résolution, *Violences récurrentes généralisées contre les forces de sécurité, les pompiers et les services médicaux la veille du Nouvel An: comment rétablir la confiance et l'État de droit?*: classement sans suite;
- [Doc. 15067](#), Proposition de résolution, *Promouvoir la participation des femmes issues de groupes vulnérables dans la prise de décision politique et publique*: renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*;
- [Doc. 15069](#), Proposition de résolution, *Une perspective de genre dans les politiques migratoires*: renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*;
- [Doc. 15070](#), Proposition de résolution, *Emploi des personnes handicapées en Europe*: classement sans suite;
- [Doc. 15071](#), Proposition de résolution, *Prévention de l'abus de la coopération judiciaire mutuelle en ce qui concerne les réfugiés et les demandeurs d'asile*: transmission à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour information*;
- [Doc. 15072](#), Proposition de résolution, *Rétablir des conditions de vie durables pour les communautés autochtones en harmonie avec leur environnement naturel dans les États membres*: classement sans suite;
- [Doc. 15073](#), Proposition de résolution, *Le rôle de l'Assemblée parlementaire dans l'élaboration d'une démarche systématique face aux épidémies mondiales*: classement sans suite;
- [Doc. 15074](#), Proposition de résolution, *Impact des conflits armés sur l'environnement transfrontalier*: renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport*;
- [Doc. 15077](#), Proposition de résolution, *Pour une évaluation des moyens et des dispositifs luttant contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques*: renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport* et à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour avis*;
- [Doc. 15078](#), Proposition de résolution, *L'éthique alimentaire en Europe: un sujet citoyen qui nous concerne tous*: classement sans suite;
- [Doc. 15079](#), Proposition de résolution, *Introduire des pratiques de gestion durable des forêts dans la région biogéographique continentale*: transmission à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour information*;
- [Doc. 15080](#), Proposition de résolution, *Comment faire en sorte que les entreprises assument davantage leurs responsabilités en matière d'atteintes aux droits de l'homme?*: transmission à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour information*;
- [Doc. 15081](#), Proposition de résolution, *La répression à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme et des ONG dans le domaine du sauvetage, de l'assistance et de l'intégration des réfugiés*: classement sans suite;
- [Doc. 15082](#), Proposition de résolution, *Relocalisation volontaire de migrants ayant besoin d'une protection humanitaire*: renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*;
- [Doc. 15094](#), Proposition de résolution, *COVID-19 – une réponse efficace et respectueuse des droits humains*: renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport* avec le titre: «Enseignement à tirer des réponses efficaces et fondées sur les droits apportées à la pandémie de COVID-19 pour de futures urgences de santé publique»;

- Décision du Bureau: *Les démocraties face à la pandémie de COVID-19*: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*;
- Décision du Bureau: *Les droits des femmes ne doivent pas disparaître avec la crise de COVID-19*: renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*;
- Décision du Bureau: *Les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les droits de l'homme et l'État de droit*: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport* et de la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour avis*;
- Décision du Bureau: *Les conséquences humanitaires de la pandémie de COVID-19 pour les migrants et les réfugiés*: renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*.

3.4. Réunion du Bureau le 25 juin

Le 25 juin, le Bureau a approuvé les renvois et transmissions ci-après, qui ont ensuite été ratifiés par la Commission permanente le jour suivant:

- [Doc. 15068](#), Proposition de résolution, *Intelligence artificielle et changement climatique* et [Doc. 15108](#), Proposition de résolution, *Ancrer le droit à un environnement sain: la nécessité d'une action renforcée du Conseil de l'Europe*: renvoi des deux propositions à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour un seul rapport*;
- [Doc. 15106](#), Proposition de résolution, *La désinstitutionnalisation des personnes handicapées*: renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport* et à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour avis*;
- [Doc. 15107](#), Proposition de résolution, *Éliminer la pauvreté extrême des enfants en Europe: une obligation internationale et un devoir moral*: renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport*;
- [Doc. 15111](#), Proposition de résolution, *Pays tiers sûrs pour les demandeurs d'asile*: renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*;
- [Doc. 15112](#), Proposition de résolution, *Prise en charge des enfants migrants non accompagnés ou séparés*: renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport* et à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour avis*;
- [Doc. 15113](#), Proposition de résolution, *Climat et migrations*: renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*;
- Décision du Bureau, *Les démocraties face à la pandémie de COVID-19*: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport* et à la commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) *pour avis*.

3.5. Réunion du Bureau le 14 septembre

Le 14 septembre, le Bureau a approuvé les renvois et transmissions ci-après, qui ont ensuite été ratifiés par la Commission permanente le jour suivant:

- [Doc. 15118](#), Proposition de recommandation, *Création d'un fonds de réserve pour les crédits non dépensés de l'Assemblée Parlementaire*: transmission à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour information*;
- [Doc. 15119](#), Proposition de résolution, *L'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'éducation et la culture*: renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*;
- [Doc. 15121](#), Proposition de résolution, *La lutte contre la recrudescence de la haine à l'encontre des personnes LGBTI en Europe*: renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*;
- [Doc. 15125](#), Proposition de résolution, *L'impact de la COVID-19 sur les droits de l'enfant*: renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport*;
- [Doc. 15126](#), Proposition de résolution, *Des stratégies sur la qualité de l'air pour réduire la propagation du coronavirus*: transmission à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour information*;

- [Doc. 15130](#), Proposition de résolution, *Appel en faveur d'un processus politique national inclusif au Bélarus*: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*;
- [Doc. 15131](#), Proposition de résolution, *Nécessité urgente d'une réforme électorale au Bélarus*: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*;
- [Doc. 15135](#), Proposition de résolution, *Les violations des droits de l'homme au Bélarus nécessitent une enquête internationale*: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*;
- Décision du Bureau, Examen des questions de responsabilité civile et pénale dans le contexte du changement climatique: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*;
- Décision du Bureau, *La lutte contre les inégalités dans l'accès aux droits environnementaux*: renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*;
- Décision du Bureau, *Politiques en matière de recherche et protection de l'environnement*: renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*.

3.6. Réunion du Bureau le 12 octobre

Le 12 octobre, le Bureau a approuvé les renvois et transmissions ci-après, qui ont ensuite été ratifiés par la Commission permanente le jour même:

- [Doc. 15137](#), Proposition de résolution, *Combattre et prévenir l'usage excessif et injustifié de la force par les forces de l'ordre*: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*;
- [Doc. 15140](#), Proposition de résolution, *Le rôle des médias en temps de crise*: renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*;
- [Doc. 15144](#), Proposition de résolution, *La sauvegarde des valeurs démocratiques dans le commerce international*: renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport*;
- [Doc. 15145](#), Proposition de résolution, *Surmonter la crise socio-économique déclenchée par la pandémie de covid-19*: renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport*;
- [Doc. 15146](#), Proposition de résolution, *Vers un vaccin contre la covid-19: considérations éthiques, juridiques et pratiques*: renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport*;
- [Doc. 15155](#), Proposition de résolution, *Empoisonnement d'Alexei Navalny*: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*;
- [Doc. 15160](#), Proposition de résolution, *Sauvegarde de la paix et de la stabilité en Méditerranée orientale*: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*;
- [Doc. 15162](#), Proposition de résolution, *Les conséquences du Brexit pour les droits de l'homme sur l'île d'Irlande*: Proposition: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*;
- [Doc. 14802](#), Proposition de résolution, *Les responsables politiques devraient-ils être poursuivis pour les déclarations faites dans l'exercice de leur mandat?* (Renvoi 4428 du 1^{er} mars 2019 – validité: 1^{er} septembre 2021): renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport* et à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour avis*.

3.7. Réunion du Bureau le 19 novembre

Le 19 novembre, le Bureau a approuvé les renvois et transmissions ci-après, qui ont ensuite été ratifiés par la Commission permanente le jour même:

- [Doc. 15165](#), Proposition de résolution, *Les applications de traçage: les défis éthiques, culturels et éducatifs*: transmission à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport* et à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour opinion*;
- [Doc. 15168](#), Proposition de résolution, *Lutter contre l'antisémitisme en Europe*: transmission à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*;

- [Doc. 15169](#), Proposition de résolution, *Sensibilisation et lutte contre l'islamophobie en Europe*: transmission à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*;
- [Doc. 15170](#), Proposition de résolution, *Réduire la fracture numérique: promouvoir l'égalité d'accès aux technologies numériques*: transmission à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*;
- [Doc. 15175](#), Proposition de résolution, *Quelles mesures les États peuvent-ils légalement prendre en respectant la Convention européenne des droits de l'homme afin de réprimer l'extrémisme islamique?* classement sans suite;
- [Doc. 15176](#), Proposition de résolution, *Protéger les piliers de la démocratie en période de crises sanitaires*: transmission à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*;
- [Doc. 15180](#), Proposition de résolution, *Renvois en mer et sur terre: mesures illégales de gestion des migrations*: transmission à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*;
- [Doc. 15181](#), Proposition de résolution, *Le pacte de l'Union européenne sur la migration et l'asile du point de vue des droits humains*: transmission à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*;
- Décision du Bureau, *Conséquences humanitaires du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan*, transmission à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*;

3.8. Composition de la commission de suivi, de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles et de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

3.8.1. Commission de suivi:

Le 5 mars, sur la base d'une proposition du Groupe CE/AD, le Bureau a désigné M. Zbigniew Rau (Pologne).

Le 7 mai, sur la base d'une proposition du Groupe SOC, le Bureau a désigné M^{me} Jette Christensen (Norvège).

Le 25 juin, le Bureau:

- sur la base d'une proposition du Groupe PPE/DC, a désigné M. Birgir Thórarinnsson (Islande) en tant que membre;
- sur la base d'une proposition du Groupe CE/AD, a désigné M. Richard Bacon (Royaume-Uni), M. Iván Espinosa De Los Monteros (Espagne) et M. Samad Seyidov (Azerbaïdjan) en tant que membres;
- sur la base d'une proposition du Groupe ADLE, a désigné M. Damien Cottier (Suisse) en tant que membre.

Le 12 octobre, sur la base d'une proposition du Groupe PPE/DC, le Bureau a désigné M^{me} Milena Damyanova (Bulgarie) comme membre.

3.8.2. Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles:

Le 5 mars, le Bureau a désigné M. Sergey Kislyak en tant que membre non inscrit (Fédération de Russie, NI).

3.8.3. Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme:

Le 25 juin, sur la base d'une proposition du Groupe SOC, a désigné M. Irakli Kobakhidze (Géorgie) en tant que membre.

Le 19 novembre, sur la base d'une proposition du groupe CE/AD, Le Bureau a nommé M. Arkadiusz Mularczyk (Pologne).

3.9. Dates des parties de sessions de l'Assemblée (2023-2025)

Le 12 octobre, le Bureau a approuvé le mémorandum révisé préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée (annexe 9), sous réserve de ratification par la Commission permanente.

4. Décisions prises par le Bureau lors de sa réunion le 9 décembre soumis à ratification par l'Assemblée le lundi 25 janvier par le biais du rapport d'activité

Le 9 décembre, le Bureau a approuvé les renvois et transmissions soumis à ratification par l'Assemblée:

- [Doc. 15184](#), Proposition de résolution, *Examen du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement de la République kirghize*: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport* et à la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme *pour avis*;
- [Doc. 15189](#), Proposition de résolution, *Politiques du sport en temps de crise*: renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*.

Le 9 décembre, le Bureau a décidé la modification de renvoi suivante:

- [Doc. 15069](#), Proposition de résolution, *Une perspective de genre dans les politiques migratoires*: renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport* et à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour avis*.

5. Activités de la Commission permanente

5.1. Paris, 6 mars 2020

La Commission permanente:

- a ratifié les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée soumis par les délégations de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Pologne;
- a approuvé des changements dans la composition des commissions de l'Assemblée;
- a pris note du projet d'ordre du jour de la deuxième partie de session de l'Assemblée (20-24 avril 2020);
- a ratifié les renvois proposés par le Bureau;
- a tenu un débat d'actualité sur les «Développements récents aux frontières entre la Turquie, la Grèce et la Bulgarie: comment sauvegarder les droits de l'homme?»;
- a adopté le texte suivant au nom de l'Assemblée: [Résolution 2328 \(2020\)](#), Prévention de la violence et de la discrimination à l'égard des minorités religieuses parmi les réfugiés en Europe
- a tenu un échange de vues sur le fonctionnement et l'avenir du Conseil de l'Europe et de son Assemblée parlementaire;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion à Athènes le 29 mai 2020.

5.2. Vidéoconférence, 30 avril 2020

La Commission permanente:

- a ratifié les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée soumis par les délégations de l'Allemagne, de l'Azerbaïdjan et de la Norvège;
- a approuvé des changements dans la composition des commissions de l'Assemblée;
- a approuvé le procès-verbal de la réunion de la Commission permanente tenue à Paris le 6 mars 2020;
- a pris note de la décision du Bureau de l'Assemblée de reporter à une date ultérieure, avant la partie de session d'octobre, la partie de session d'été de l'Assemblée qui devait se tenir à Strasbourg du 22 au 26 juin 2020;
- a tenu un débat d'actualité sur «La réponse des États membres du Conseil de l'Europe à la pandémie COVID-19 en ce qui concerne les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit»;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion le 7 mai 2020 par vidéoconférence.

5.3. Vidéoconférence, 7 mai 2020

La Commission permanente:

- a approuvé un changement dans la composition d'une commission de l'Assemblée;
- a ratifié les renvois proposés par le Bureau;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion le 26 juin 2020 par vidéoconférence.

5.4. Vidéoconférence, 26 juin 2020

La Commission permanente:

- a tenu un échange de vues avec M. Miltiadis Varvitsiotis, ministre délégué aux Affaires européennes de la Grèce, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe;
- a ratifié les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée soumis par les délégations de l'Allemagne, de l'Estonie, de la Hongrie, de la République slovaque et du Royaume-Uni;
- a approuvé des changements dans la composition des commissions de l'Assemblée;
- a approuvé les procès-verbaux des réunions de la Commission permanente qui se sont tenues les 30 avril et 7 mai 2020;
- a ratifié les renvois proposés par le Bureau;
- a pris note du rapport de la commission ad hoc du Bureau sur l'observation des élections législatives anticipées en Azerbaïdjan (9 février 2020);
- a tenu un échange de vues avec le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé;
- dans le cadre du débat sur la «Lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants: renforcer l'action et la coopération en Europe», a entendu une intervention de M^{me} Najat Maalla M'jid, [Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence contre les enfants](#);
- a adopté les textes suivants au nom de l'Assemblée:
 - [Recommandation 2174 \(2020\)](#), Enseignements pour l'avenir d'une réponse efficace et fondée sur les droits à la pandémie de COVID-19;
 - [Résolution 2329 \(2020\)](#), Enseignements pour l'avenir d'une réponse efficace et fondée sur les droits à la pandémie de COVID-19;
 - [Recommandation 2175 \(2020\)](#), Lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants: renforcer l'action et la coopération en Europe;
 - [Résolution 2330 \(2020\)](#), Lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants: renforcer l'action et la coopération en Europe;
 - [Résolution 2331 \(2020\)](#), Autonomiser les femmes: promouvoir l'accès à la contraception en Europe;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion à La Canée (Crète, Grèce) les 15 et 16 septembre 2020.

5.5. Vidéoconférence, 15 septembre 2020

La Commission permanente:

- a tenu un échange de vues avec M. Miltiadis Varvitsiotis, ministre délégué aux Affaires européennes de la Grèce, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe;
- a ratifié les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée soumis par les délégations de la Bulgarie, la Croatie, l'Irlande, la Fédération de Russie, la Slovénie, la Suisse et la Turquie;
- a approuvé des changements dans la composition des commissions de l'Assemblée;
- a approuvé le procès-verbal de la réunion de la Commission permanente qui s'est tenue le 26 juin 2020;

- a pris note de la décision du Bureau de remplacer la quatrième partie de session de l'Assemblée parlementaire (12-16 octobre 2020) par une réunion élargie de la Commission permanente qui aura lieu en deux parties les 12-13 et 22-23 octobre 2020;
- a ratifié les renvois proposés par le Bureau;
- a tenu un débat d'actualité sur les «Événements et situation actuelle au Bélarus»;
- a adopté une déclaration sur les événements et la situation actuelle au Bélarus (Annexe 10);
- a adopté les textes suivants au nom de l'Assemblée:
 - [Résolution 2332 \(2020\)](#), Fixation de normes minimales pour les systèmes électoraux afin de créer une base pour des élections libres et équitables;
 - [Résolution 2333 \(2020\)](#), L'éthique dans la science et la technologie: une nouvelle culture du dialogue public;
 - [Résolution 2334 \(2020\)](#), Vers une institution d'Ombudsman de l'internet;
 - [Recommandation 2176 \(2020\)](#), L'éthique dans la science et la technologie: une nouvelle culture du dialogue public;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion par vidéoconférence les 12-13 et 22-23 octobre 2020.

5.6. Vidéoconférence, 12-13 octobre 2020 et 22-23 octobre 2020

La Commission permanente:

Lundi 12 octobre 2020

- a tenu un échange de vues avec M. Miltiadis Varvitsiotis, ministre délégué aux Affaires européennes de la Grèce, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe;
- a tenu un échange de vues avec M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE,
- a ratifié les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée soumis par les délégations de la Croatie et de l'Espagne;
- a approuvé des changements dans la composition des commissions de l'Assemblée;
- a approuvé le procès-verbal de la réunion de la Commission permanente qui s'est tenue le 15 septembre 2020;
- a ratifié les dates des parties de session de l'Assemblée (2023-2025) telles que proposées par le Bureau (voir Annexe 9);
- a ratifié les renvois proposés par le Bureau;
- a adopté les textes suivants au nom de l'Assemblée:
 - [Recommandation 2177 \(2020\)](#), Politique en matière de drogues et droits de l'homme en Europe: une étude de référence;
 - [Résolution 2335 \(2020\)](#), Politique en matière de drogues et droits de l'homme en Europe: une étude de référence;
 - [Recommandation 2178 \(2020\)](#), Il est temps d'agir: la réponse politique de l'Europe pour combattre la manipulation des compétitions sportives;
 - [Résolution 2336 \(2020\)](#), Il est temps d'agir: la réponse politique de l'Europe pour combattre la manipulation des compétitions sportives;
- a tenu un débat d'actualité sur les «Conflit armé entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, échec d'une résolution pacifique du conflit et risque pour la stabilité régionale»;

Mardi 13 octobre 2020

- a tenu un échange de vues avec M^{me} Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe sur son rapport annuel d'activité 2019;

- a adopté les textes suivants au nom de l'Assemblée:
 - [Recommandation 2179 \(2020\)](#), Les démocraties face à la pandémie de covid-19;
 - [Résolution 2337 \(2020\)](#), Les démocraties face à la pandémie de covid-19;
 - [Recommandation 2180 \(2020\)](#), Les conséquences de la pandémie de covid-19 sur les droits de l'homme et l'État de droit;
 - [Résolution 2338 \(2020\)](#), Les conséquences de la pandémie de covid-19 sur les droits de l'homme et l'État de droit;
 - [Résolution 2339 \(2020\)](#), Garantir les droits humains en temps de crise et de pandémie: la dimension de genre, l'égalité et la non-discrimination;
 - [Résolution 2340 \(2020\)](#), Les conséquences humanitaires de la pandémie de covid-19 pour les migrants et les réfugiés;

Jeudi 22 octobre 2020

- a tenu un échange de vues avec M. Miltiadis Varvitsiotis, ministre délégué aux Affaires européennes de la Grèce, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe;
- a adopté les textes suivants au nom de l'Assemblée:
 - [Recommandation 2181 \(2020\)](#), La nécessité d'une gouvernance démocratique de l'intelligence artificielle;
 - [Résolution 2341 \(2020\)](#), La nécessité d'une gouvernance démocratique de l'intelligence artificielle;
 - [Recommandation 2182 \(2020\)](#), Justice par algorithme – le rôle de l'intelligence artificielle dans les systèmes de police et de justice pénale;
 - [Résolution 2342 \(2020\)](#), Justice par algorithme – le rôle de l'intelligence artificielle dans les systèmes de police et de justice pénale;
 - [Recommandation 2183 \(2020\)](#), Prévenir les discriminations résultant de l'utilisation de l'intelligence artificielle;
 - [Résolution 2343 \(2020\)](#), Prévenir les discriminations résultant de l'utilisation de l'intelligence artificielle;
 - [Recommandation 2184 \(2020\)](#), Les interfaces cerveau-machine: nouveaux droits ou nouveaux dangers pour les libertés fondamentales?;
 - [Résolution 2344 \(2020\)](#), Les interfaces cerveau-machine: nouveaux droits ou nouveaux dangers pour les libertés fondamentales?;
 - [Recommandation 2185 \(2020\)](#), Intelligence artificielle et santé: défis médicaux, juridiques et éthiques à venir;
 - [Recommandation 2186 \(2020\)](#), Intelligence artificielle et marchés du travail: amis ou ennemis?;
 - [Résolution 2345 \(2020\)](#), Intelligence artificielle et marchés du travail: amis ou ennemis?;
 - [Recommandation 2187 \(2020\)](#), Aspects juridiques concernant les «véhicules autonomes»;
 - [Résolution 2346 \(2020\)](#), Aspects juridiques concernant les «véhicules autonomes»;

Vendredi 23 octobre 2020

- a tenu un débat selon la procédure d'urgence sur la «Nouvelle répression de l'opposition politique et de la dissidence civile en Turquie: il est urgent de sauvegarder les normes du Conseil de l'Europe»;
- a adopté les textes suivants au nom de l'Assemblée:
 - [Résolution 2347 \(2020\)](#), Nouvelle répression de l'opposition politique et de la dissidence civile en Turquie: il est urgent de sauvegarder les normes du Conseil de l'Europe;
 - [Recommandation 2188 \(2020\)](#), Les principes et garanties applicables aux avocats;

- [Résolution 2348 \(2020\)](#), Les principes et garanties applicables aux avocats;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion par vidéoconférence le 20 novembre 2020.

5.7. Vidéoconférence, 20 novembre 2020

La Commission permanente:

- a tenu un échange de vues avec M. Michael Roth, ministre adjoint chargé des Affaires européennes au ministère fédéral des Affaires étrangères de l'Allemagne, Représentant spécial du Gouvernement fédéral pour la Présidence allemande du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe;
- a tenu un échange de vues avec M. Robert Spano, Président de la Cour européenne des droits de l'homme;
- a ratifié les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée soumis par les délégations de Belgique, République tchèque, Finlande, France, Lettonie et des Pays-Bas;
- a approuvé des changements dans la composition des commissions de l'Assemblée;
- a approuvé le procès-verbal de la réunion de la Commission permanente qui s'est tenue les 12, 13, 22 et 23 octobre 2020;
- a ratifié les renvois proposés par le Bureau;
- a tenu un débat d'actualité sur la «Déclaration d'Athènes de la Présidence du Comité des Ministres: «Répondre efficacement à une crise sanitaire dans le plein respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit»;
- a adopté une déclaration sur la contribution parlementaire à la Déclaration d'Athènes de la Présidence du Comité des Ministres: «Répondre efficacement à une crise sanitaire dans le plein respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit» (Annexe 11);
- a adopté les textes suivants au nom de l'Assemblée:
 - [Résolution 2349 \(2020\)](#), Modification du Règlement de l'Assemblée relative aux modalités alternatives d'organisation des parties de session de l'Assemblée parlementaire;
 - [Résolution 2350 \(2020\)](#), Modification du Règlement de l'Assemblée;
 - [Résolution 2351 \(2020\)](#), La dimension de genre dans la politique étrangère;
 - [Résolution 2352 \(2020\)](#), Menaces à l'encontre de la liberté académique et de l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur en Europe;
 - [Recommandation 2189 \(2020\)](#), Menaces à l'encontre de la liberté académique et de l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur en Europe;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion par vidéoconférence à une date à déterminer².

5.8. Vidéoconférence, 4 décembre 2020

La Commission permanente:

- a ratifié les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée soumis par les délégations du Danemark et de la Pologne;
- a approuvé un changement dans la composition d'une commission de l'Assemblée;
- a approuvé le procès-verbal de la réunion de la Commission permanente qui s'est tenue 20 novembre 2020;
- a adopté les textes suivants au nom de l'Assemblée:
 - [Résolution 2353 \(2020\)](#), Soutenir les personnes atteintes d'autisme et leurs familles;
 - [Recommandation 2190 \(2020\)](#), Une tutelle efficace pour les enfants migrants non accompagnés et séparés;

2. Entretemps, le Président de l'Assemblée parlementaire a décidé de convoquer la Commission permanente le 4 décembre 2020.

- [Résolution 2354 \(2020\)](#), Une tutelle efficace pour les enfants migrants non accompagnés et séparés;
 - [Recommandation 2191 \(2020\)](#), Immigration d'investisseurs;
 - [Résolution 2355 \(2020\)](#), Immigration d'investisseurs;
 - [Recommandation 2192 \(2020\)](#), Droits et obligations des ONG venant en aide aux réfugiés et aux migrants en Europe;
 - [Résolution 2356 \(2020\)](#), Droits et obligations des ONG venant en aide aux réfugiés et aux migrants en Europe;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion le 19 mars 2021 (lieu à confirmer).

6. L'égalité de genre dans le fonctionnement de l'Assemblée³

1. Depuis 2012, faisant suite à une décision du Bureau, des statistiques sur la répartition par sexe des fonctions à l'Assemblée sont établies chaque année et sont incluses dans le rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente présenté au cours de la partie de session de janvier. Elles donnent un aperçu de la situation en décembre de chaque année. Leur publication vise à renforcer la transparence et à susciter une prise de conscience.

2. En 2020, le nombre total de femmes membres de l'Assemblée représentait 37% contre 34% en 2019, revenant au pourcentage de 2018. Selon les données collectées par l'Union interparlementaire⁴, la proportion totale de femmes parlementaires dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, a légèrement augmenté de 29% en décembre 2019 à 30% en octobre 2020. Cela tend à montrer que les dispositions de l'article 6.2 a. du Règlement de l'Assemblée, selon lesquelles *«les délégations nationales doivent comprendre un pourcentage de membres du sexe sous-représenté au moins égal à celui que comptent actuellement leurs parlements»* ont eu un effet positif, puisque les délégations nationales à l'Assemblée ont un taux de représentation féminine souvent supérieur à celui des parlements nationaux.

3. En 2020, la présidence de l'Assemblée a été assurée par un homme, M. Rik Daems, qui a succédé à M^{me} Liliane Maury Pasquier (sur les 10 dernier·e·s Président·e·s de l'Assemblée, 3 étaient des femmes). Le pourcentage de femmes Vice-Présidentes de l'Assemblée a considérablement diminué, de 41% à 25% et celui des femmes membres du Bureau a davantage chuté, de 42% à 23%. Ceci reflète une baisse du nombre de femmes à la présidence des commissions (3 sur 9, contre 4 sur 9 en 2019). Il n'y a pas eu de femme membre du Comité présidentiel en 2020.

4. En ce qui concerne la composition des commissions, globalement 36% des membres titulaires en 2020 étaient des femmes contre 34% en 2019. Le pourcentage de remplaçantes était de 37%, en hausse d'un point par rapport à 2019. Les femmes membres titulaires représentent plus de 33% dans 2 commissions seulement: la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable (45%) et la commission sur l'égalité et la non-discrimination (65%), en hausse par rapport à l'année 2019 (43% et 51% respectivement). Trois commissions comptaient 30% de femmes en tant que membres titulaires: la commission des questions politiques et de la démocratie, la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme et la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias. Le pourcentage des femmes titulaires a atteint 33% dans la commission des questions juridiques et des droits de l'homme, 32% dans la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, 29 % dans la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées, et 19% dans la commission de suivi.

5. En moyenne, la représentation des femmes rapporteuses pour rapports a diminué de manière significative, passant de 36% en 2019 à 30% en 2020. Elle reste également plutôt faible dans certaines commissions, et en 2020 il n'y a pas eu de femme rapporteuses dans la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias. La représentation des femmes rapporteuses pour avis a globalement diminué, passant de 46 % l'année dernière à 30 % en 2020. Il convient de noter que la représentation des rapporteur·e·s pour avis est très déséquilibrée passant de 100% des femmes à 0% d'une année à l'autre et inversement. – ceci est dû principalement au fait que le nombre d'avis est très variable d'une année à l'autre.

3. Les chiffres sur lesquels cette analyse repose renvoient à la situation au 1 décembre 2020. Les chiffres concernant les rapporteur·e·s se réfèrent aux débats tenus en 2020.

4. <https://data.ipu.org/women-averages>.

VUE GÉNÉRALE – ASSEMBLÉE							
Fonction	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage d'hommes		Pourcentage de femmes	
				2019	2020	2019	2020
Président·e	1	0	1	0%	100%	100%	0%
Vice-Président·e·s	12	4	16	59%	75%	41%	25%
Comité des Président·e·s	6	0	6	86%	100%	14%	0%
Bureau de l'Assemblée	27	8	35	58%	77%	42%	23%

COMMISSIONS	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage d'hommes		Pourcentage de femmes	
				2019	2020	2019	2020
Commission des questions politiques et de la démocratie							
Membres	57	25	82	70%	70%	30%	30%
Suppléant·e·s	64	13	77	78%	83%	22%	17%
Président·e	0	1	1	0%	0%	100%	100%
Vice-Président·e·s	3	0	3	100%	100%	0%	0%
Rapporteur·e·s pour rapport	4	1	5	63%	80%	37%	20%
Commission des questions juridiques et des droits de l'homme							
Membres	55	27	82	70%	67%	30%	33%
Suppléant·e·s	56	24	80	68%	70%	32%	30%
Président·e	1	0	1	0%	100%	100%	0%
Vice-Président·e·s	3	0	3	100%	100%	0%	0%
Rapporteur·e·s pour rapport	6	2	8	92%	75%	8%	25%
Rapporteur·e·s pour avis	2	1	3	100%	67%	0%	33%
Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme							
Membres	14	6	20	71%	70%	29%	30%
Suppléant·e·s	11	1	12	81%	92%	19%	8%
Président·e	1	0	1	100%	100%	0%	0%
Vice-Président·e·s	1	2	3	100%	33%	0%	67%
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable							
Membres	44	36	80	57%	55%	43%	45%
Suppléant·e·s	42	33	75	57%	56%	43%	44%
Président·e	1	0	1	100%	100%	0%	0%
Vice-Président·e·s	1	2	3	67%	33%	33%	67%
Rapporteur·e·s pour rapport	5	4	9	33%	56%	67%	44%
Rapporteur·e·s pour avis	2	1	3	0%	67%	100%	33%
Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées							
Membres	60	24	84	69%	71%	31%	29%
Suppléant·e·s	50	29	79	67%	63%	33%	37%
Président·e	1	0	1	0%	100%	100%	0%
Vice-Président·e·s	1	1	2	67%	50%	33%	50%
Rapporteur·e·s pour rapport	5	2	7	43%	71%	57%	29%
Rapporteur·e·s pour avis	1	0	1	-	100%	-	0%
Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias							
Membres	57	24	81	64%	70%	36%	30%
Suppléant·e·s	42	35	77	70%	55%	30%	45%
Président·e	1	0	1	100%	100%	0%	0%
Vice-Président·e·s	2	1	3	50%	67%	50%	33%
Rapporteur·e·s pour rapport	5	0	5	80%	100%	20%	0%

COMMISSIONS	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage d'hommes		Pourcentage de femmes	
				2019	2020	2019	2020
Rapporteur·e·s pour avis	1	0	1	100%	100%	0%	0%
Commission sur l'égalité et la non-discrimination							
Membres	29	54	83	49%	35%	51%	65%
Suppléant·e·s	37	40	77	37%	48%	63%	52%
Président·e	0	1	1	0%	100%	0%	100%
Vice-Président·e·s	0	3	3	67%	0%	33%	100%
Rapporteur·e·s pour rapport	1	3	4	44%	25%	56%	75%
Rapporteur·e·s pour avis	0	1	1	25%	0%	75%	100%
Commission pour le respect des obligations des Etats membre du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)							
Membres	57	13	70	76%	81%	24%	19%
Président·e	1	0	1	100%	100%	0%	0%
Vice-Président·e·s	1	2	3	100%	33%	0%	67%
Rapporteur·e·s pour rapport	5	1	6	75%	83%	25%	17%
Rapporteur·e·s pour avis	0	1	1	100%	0%	0%	100%
Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles							
Membres	17	8	25	83%	68%	17%	32%
Président·e	0	1	1	100%	0%	0%	100%
Vice-Président·e·s	3	0	3	33%	100%	67%	0%
Rapporteur·e·s pour rapport	1	1	2	60%	50%	40%	50%
Rapporteur·e·s pour avis	1	0	1	100%	100%	0%	0%

Fonction	VUE GÉNÉRALE – COMMISSIONS						
	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage d'hommes		Pourcentage de femmes	
				2019	2020	2019	2020
Membres	390	217	607	66%	64%	34%	36%
Suppléant·e·s	302	175	477	64%	63%	36%	37%
Président·e·s des Commissions	6	3	9	56%	67%	44%	33%
Vice-Président·e·s des Commissions	15	11	26	76%	58%	24%	42%
Rapporteur·e·s pour rapport	32	14	46	64%	70%	36%	30%
Rapporteur·e·s pour avis	7	4	11	54%	64%	46%	36%

Commissions	RÉPARTITION PAR SEXE, BUREAUX DES SOUS-COMMISSIONS						
	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage d'hommes		Pourcentage de femmes	
				2019	2020	2019	2020
Commission des questions politiques et de la démocratie							
Président·e·s des Sous-Commissions	1	1	1	100%	50%	0%	50%
Vice-Président·e·s des Sous-Commissions	0	0	0	100%	-	0%	-
Commission des questions juridiques et des droits de l'homme							
Président·e·s des Sous-Commissions	3	0	3	50%	100%	50%	0%
Vice-Président·e·s des Sous-Commissions	0	0	0	67%	-	33%	-
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable							

RÉPARTITION PAR SEXE, BUREAUX DES SOUS-COMMISSIONS							
Commissions	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage d'hommes		Pourcentage de femmes	
				2019	2020	2019	2020
Président·e·s des Sous-Commissions	1	3	4	100%	25%	0%	75%
Vice-Président·e·s des Sous-Commissions	1	0	1	67%	100%	33%	0%
Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées							
Président·e·s des Sous-Commissions	2	0	2	100%	100%	0%	0%
Vice-Président·e·s des Sous-Commissions	1	1	2	67%	50%	33%	50%
Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias							
Président·e·s des Sous-Commissions	1	1	2	0%	50%	100%	50%
Vice-Président·e·s des Sous-Commissions	2	1	3	100%	67%	0%	33%
Commission sur l'égalité et la non-discrimination							
Président·e·s des Sous-Commissions	0	2	2	67%	0%	33%	100%
Vice-Président·e·s des Sous-Commissions	0	1	1	100%	0%	0%	100%
Commission pour le respect des obligations des Etats membre du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)							
Président·e·s des Sous-Commissions	1	0	1	100%	100%	0%	0%
Vice-Président·e·s des Sous-Commissions	0	0	0	0%	-	100%	-
Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles							
Président·e·s des Sous-Commissions	0	0	0	100%	-	0%	-
Vice-Président·e·s des Sous-Commissions	0	0	0	-	-	-	-

VUE GÉNÉRALE – SOUS COMMISSIONS							
Fonction	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage d'hommes		Pourcentage de femmes	
				2019	2020	2019	2020
Président·e·s des Sous-Commissions	9	7	16	64%	62%	36%	38%
Vice-Président·e·s des Sous-Commissions	4	3	7	73%	57%	27%	43%

RÉPARTITION DES SEXES – DÉLÉGATIONS NATIONALES						
Délégations nationales (Représentant·e·s et suppléant·e·s)	Total	Hommes	Femmes	Pourcentage d'hommes	Pourcentage de femmes	
Albanie	7	2	5	29%	71%	
Andorre	4	2	2	50%	50%	
Arménie	8	6	2	75%	25%	
Autriche	12	7	5	58%	42%	
Azerbaïdjan	12	8	4	67%	33%	
Belgique	13	7	6	54%	46%	
Bosnie-Herzégovine	10	4	6	40%	60%	

RÉPARTITION DES SEXES – DÉLÉGATIONS NATIONALES					
Délégations nationales (Représentant·e·s et suppléant·e·s)	Total	Hommes	Femmes	Pourcentage d'hommes	Pourcentage de femmes
Bulgarie	12	9	3	75%	25%
Croatie	9	4	5	44%	56%
Chypre	4	3	1	75%	25%
République tchèque	13	11	2	85%	15%
Danemark	9	6	3	67%	33%
Estonie	6	4	2	67%	33%
Finlande	9	3	6	33%	67%
France	36	19	17	53%	47%
Géorgie	10	8	2	80%	20%
Allemagne	36	24	12	67%	33%
Grèce	14	9	5	64%	36%
Hongrie	14	9	5	64%	36%
Islande	6	3	3	50%	50%
Irlande	7	3	4	43%	57%
Italie	36	25	11	69%	31%
Lettonie	5	3	2	60%	40%
Liechtenstein	4	3	1	75%	25%
Lituanie	8	6	2	75%	25%
Luxembourg	6	4	2	67%	33%
Malta	6	5	1	83%	17%
République de Moldova	9	6	3	67%	33%
Monaco	4	3	1	75%	25%
Monténégro	5	3	2	60%	40%
Pays-Bas	11	5	6	45%	55%
Macédoine du Nord	6	4	2	67%	33%
Norvège	10	5	5	50%	50%
Pologne	23	18	5	78%	22%
Portugal	14	9	5	64%	36%
Roumanie	19	15	4	79%	21%
Fédération de Russie	36	27	9	75%	25%
Saint-Marin	4	3	1	75%	25%
Serbie	14	5	9	36%	64%
République slovaque	9	5	4	56%	44%
Slovénie	6	0	6	0%	100%
Espagne	22	11	11	50%	50%
Suède	12	7	5	58%	42%
Suisse	12	9	3	75%	25%
Turquie	36	26	10	72%	28%
Ukraine	24	14	10	58%	42%
Royaume-Uni	36	26	10	72%	28%
Total	628	398	230	63%	37%

RÉPARTITION DES SEXES – DÉLÉGATIONS NATIONALES (REPRÉSENTANT·E·S UNIQUEMENT)					
Délégations nationales (Représentant·e·s)	Total	Hommes	Femmes	Pourcentage d'hommes	Pourcentage de femmes
Albanie	4	2	2	50%	50%
Andorre	2	1	1	50%	50%

RÉPARTITION DES SEXES – DÉLÉGATIONS NATIONALES (REPRÉSENTANT·E·S UNIQUEMENT)					
Délégations nationales (Représentant·e·s)	Total	Hommes	Femmes	Pourcentage d'hommes	Pourcentage de femmes
Arménie	4	3	1	75%	25%
Autriche	6	4	2	67%	33%
Azerbaïdjan	6	5	1	83%	17%
Belgique	6	5	1	83%	17%
Bosnie-Herzégovine	5	1	4	20%	80%
Bulgarie	6	5	1	83%	17%
Croatie	5	2	3	40%	60%
Chypre	2	1	1	50%	50%
République tchèque	6	5	1	83%	17%
Danemark	4	3	1	75%	25%
Estonie	3	2	1	67%	33%
Finlande	5	2	3	40%	60%
France	18	12	6	67%	33%
Géorgie	5	4	1	80%	20%
Allemagne	18	13	5	72%	28%
Grèce	7	4	3	57%	43%
Hongrie	7	5	2	71%	29%
Islande	3	1	2	33%	67%
Irlande	3	2	1	67%	33%
Italie	18	13	5	72%	28%
Lettonie	2	1	1	50%	50%
Liechtenstein	2	1	1	50%	50%
Lituanie	4	3	1	75%	25%
Luxembourg	3	2	1	67%	33%
Malta	3	2	1	67%	33%
République de Moldova	5	4	1	80%	20%
Monaco	2	1	1	50%	50%
Monténégro	3	2	1	67%	33%
Pays-Bas	5	2	3	40%	60%
Macédoine du Nord	3	2	1	67%	33%
Norvège	5	2	3	40%	60%
Pologne	11	10	1	91%	9%
Portugal	7	4	3	57%	43%
Roumanie	9	7	2	78%	22%
Fédération de Russie	18	14	4	78%	22%
Saint-Marin	2	1	1	50%	50%
Serbie	7	2	5	29%	71%
République slovaque	5	3	2	60%	40%
Slovénie	3	0	3	0%	100%
Espagne	10	6	4	60%	40%
Suède	6	3	3	50%	50%
Suisse	6	3	3	50%	50%
Turquie	18	13	5	72%	28%
Ukraine	12	5	7	42%	58%
Royaume-Uni	18	12	6	67%	33%
Total	312	200	112	64%	36%

RÉPARTITION DES SEXES – DÉLÉGATIONS NATIONALES (SUPPLÉANT·E·S UNIQUEMENT)					
Délégations nationales (Suppléant·e·s)	Total	Hommes	Femmes	Pourcentage d'hommes	Pourcentage de femmes
Albanie	3	0	3	0%	100%
Andorre	2	1	1	50%	50%
Arménie	4	3	1	75%	25%
Autriche	6	3	3	50%	50%
Azerbaïdjan	6	3	3	50%	50%
Belgique	7	2	5	29%	71%
Bosnie-Herzégovine	5	3	2	60%	40%
Bulgarie	6	4	2	67%	33%
Croatie	4	2	2	50%	50%
Chypre	2	2	0	100%	0%
République tchèque	7	6	1	86%	14%
Danemark	5	3	2	60%	40%
Estonie	3	2	1	67%	33%
Finlande	4	1	3	25%	75%
France	18	7	11	39%	61%
Géorgie	5	4	1	80%	20%
Allemagne	18	11	7	61%	39%
Grèce	7	5	2	71%	29%
Hongrie	7	4	3	57%	43%
Islande	3	2	1	67%	33%
Irlande	4	1	3	25%	75%
Italie	18	12	6	67%	33%
Lettonie	3	2	1	67%	33%
Liechtenstein	2	2	0	100%	0%
Lituanie	4	3	1	75%	25%
Luxembourg	3	2	1	67%	33%
Malta	3	3	0	100%	0%
République de Moldova	4	2	2	50%	50%
Monaco	2	2	0	100%	0%
Monténégro	2	1	1	50%	50%
Pays-Bas	6	3	3	50%	50%
Macédoine du Nord	3	2	1	67%	33%
Norvège	5	3	2	60%	40%
Pologne	12	8	4	67%	33%
Portugal	7	5	2	71%	29%
Roumanie	10	8	2	80%	20%
Fédération de Russie	18	13	5	72%	28%
Saint-Marin	2	2	0	100%	0%
Serbie	7	3	4	43%	57%
République slovaque	4	2	2	50%	50%
Slovénie	3	0	3	0%	100%
Espagne	12	5	7	42%	58%
Suède	6	4	2	67%	33%
Suisse	6	6	0	100%	0%
Turquie	18	13	5	72%	28%
Ukraine	12	9	3	75%	25%
Royaume-Uni	18	14	4	78%	22%
Total	316	198	118	63%	37%

VUE GÉNÉRALE – DÉLÉGATIONS NATIONALES							
Délégations	Total	Hommes	Femmes	Pourcentage d'hommes		Pourcentage de femmes	
				2019	2020	2019	2020
Total	628	398	230	66%	63%	34%	37%
Représentant·e·s	312	200	112	64%	64%	36%	36%
Suppléant·e·s	316	198	118	67%	63%	33%	37%

Annexe 1 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation des élections législatives anticipées en Azerbaïdjan (9 février 2020)

Chairperson / Président: Mr / M. Frank SCHWABE, Germany / Allemagne (SOC)

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

- Mr / M. Viorel Riceard BADEA, Romania / Roumanie
- Ms / M^{me} Alina Ștefania GORGHIU, Romania / Roumanie
- Mr / M. Raivo TAMM, Estonia / Estonie*
- Mr / M. Aleksander POČIEJ, Poland / Pologne
- Mr / M. Jacek PROTASIEWICZ, Poland / Pologne**

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

- Mr / M. Frank SCHWABE, Germany / Allemagne
- Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ, Switzerland / Suisse
- Ms / M^{me} Petra BAYR, Austria / Autriche
- Ms / M^{me} Edite ESTRELA, Portugal
- Ms / M^{me} Thorhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR, Iceland / Islande
- Mr / M. Kimmo KILJUNEN, Finland / Finlande
- Mr / M. Roberto RAMPI, Italy / Italie
- Mr / M. Christophe LACROIX, Belgium / Belgique
- Ms / M^{me} Maryvonne BLONDIN, France

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

- Mr / M. Alfred HEER, Switzerland / Suisse*
- Mr / M. Bernard CAZEAU, France
- Mr / M. Eerik-Niiles KROSS, Estonia / Estonie
- Mr / M. Jacques LE NAY, France
- Mr / M. Zeki Hakan SIDALI, Turkey / Turquie

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC/DA) / Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique (CE/AD)

- Mr / M. Ian LIDDELL-GRAINGER, United Kingdom / Royaume-Uni
- Mr / M. Alberto RIBOLLA, Italy / Italie
- Lord Simon RUSSELL, United Kingdom / Royaume-Uni
- Mr / M. Ulrich OEHME, Germany / Allemagne

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

- Mr / M. Georgios KATROUGKALOS, Greece / Grèce*
- Mr / M. Sokratis FAMELLOS, Greece / Grèce

Co-Rapporteurs AS/MON (ex officio)

- Mr / M. Stefan SCHENNACH, Austria / Autriche*

Venice Commission / Commission de Venise

- Mr / M. Oliver KASK, member / membre
- Mr Gaël MARTIN-MICALLEF, Legal advisor, Venice Commission / Conseiller juridique, Commission de Venise

Secretariat / Secrétariat – Election Observation and Interparliamentary Co-operation Division

- Mr Bogdan TORCĂTORIU, Administrative Officer,
- Ms Danièle GASTL, Assistant
- Ms Anne GODFREY, Assistant

* Membre de la mission pré-électorale

** En attente de la déclaration de non-conflit d'intérêt

Annexe 2 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation de l'élection présidentielle en Pologne (28 juin 2020)

Chairperson / Président: Mr / M. Stefan SCHENNACH, Austria / Autriche (SOC)

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

- Mr / M. Stefan SCHENNACH, Austria / Autriche
- Ms / M^{me} Yuliya LOVOCHKINA, Ukraine
- Mr / M. Gerardo GIOVAGNOLI, San Marino / Saint-Marin

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

- Mr / M. Reinhold LOPATKA, Austria / Autriche

Venice Commission / Commission de Venise

- Ms / M^{me} Renata TARDIOLI, Member / membre
- Mr / M Gaël MARTIN-MICALLEF, Legal advisor, Venice Commission / Conseiller juridique, Commission de Venise

Secretariat / Secrétariat

- Mr / M. Chemavon CHAHBAZIAN, Head, Election Observation and Interparliamentary Cooperation Division/ Chef, Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire
- Ms / M^{me} Anne GODFREY, Assistant, Election Observation and Interparliamentary Cooperation Division / Assistante, Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire

Annexe 3 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation des élections législatives en Géorgie (31 octobre 2020)

Chairperson / Président: Tiny KOX, Netherlands/Pays-Bas, UEL/GUE

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

- Ms / M^{me} Erika BENKÖ, Romania / Roumanie
- Mr / M. Reinhold LOPATKA, Austria / Autriche
- Mr / M. Matern von MARSCHALL, Germany, Allemagne
- Mr / M. Cezar Florin PREDĂ, Romania / Roumanie
- Mr / M. Jacek PROTASIEWICZ, Poland / Pologne

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

- Ms / M^{me} Petra BAYR, Austria / Autriche **
- Ms / M^{me} Marietta KARAMANLI, France
- Mr / M. Boriss CILEVIČS, Latvia / Lettonie**
- Mr / M. Roberto RAMPI, Italy / Italie **
- Ms / M^{me} Bela BACH, Germany / Allemagne
- Mr / M. Krzysztof ŚMISZEK, Poland / Pologne
- Ms / M^{me} Jette CHRISTENSEN, Norway / Norvège
- Mr / M. André VALLINI, France **
- Mr / M. Andrzej SZEJNA, Poland / Pologne

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

- Ms / M^{me} Marija GOLUBEVA, Latvia / Lettonie
- Mr / M. Hovhannes IGITYAN, Armenia / Arménie
- Mr / M. Edmon MARUKYAN, Armenia / Arménie
- Mr / M. Jacques LE NAY, France **

Substitutes / Suppléants

- Ms / M^{me} Kathrine OLLDAG, Denmark / Danemark

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC/DA) / Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique (CE/AD)

- Mr / M. Alberto RIBOLLA, Italy / Italie **
- Mr / M. Ulrich OEHME, Germany / Allemagne

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

- Mr / M. Georgios KATROUGKALOS, Greece / Grèce
- Mr / M. Tiny KOX, Netherlands / Pays-Bas

Substitutes / Suppléants

- Mr / M. Jussi SARAMO, Finland / Finlande
- Ms / M^{me} Violeta TOMIĆ, Slovenia / Slovénie
- Mr / M. Sokratis FAMELLOS, Greece / Grèce

Corapporteurs AS/MON (ex officio)

- Mr / M. Claude KERN, France

Venice Commission / Commission de Venise

- Ms / M^{me} Katharina PABEL, Austria / Autriche, substitute member
- Mr / M. Gaël MARTIN-MICALLEF, Legal advisor, Venice Commission / Conseiller juridique, Commission de Venise

Secretariat / Secrétariat

- Mr / M. Bogdan TORCĂTORIU, Administrative Officer, Election Observation and Interparliamentary Co-operation Division/ Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire
- Ms / M^{me} Danièle GASTL, Assistant, Election Observation and Interparliamentary Co-operation Division / Assistante, Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire
- Ms / M^{me} Anne GODFREY, Assistant, Election Observation and Interparliamentary Co-operation Division / Assistante, Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire

* déclaration d'élection manquante

** a participé à au moins 2 missions

Annexe 4 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation de l'élection présidentielle en République de Moldova (1^{er} novembre 2020)

Chairperson / Président: Joe O'REILLY, Ireland / Irlande, EPP-CD/ PPE-DC

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

- Ms / M^{me} Borina ÅBERG, Sweden / Suède **
- Mr / M. Viorel Riceard BADEA, Romania / Roumanie **
- Mr / M. Joe O'REILLY, Ireland / Irlande * **
- Mr / M. Aleksander POCIEJ, Poland / Pologne **
- Mr / M. Luís LEITE RAMOS, Portugal **
- Mr / M. Vladimir VARDANYAN, Armenia / Arménie*

Substitutes / Suppléants

- Mr / M. Eduard KÖCK, Austria / Autriche
- Mr / M. Cezar Florin PREDA, Romania / Roumanie **
- Mr / M. Francesco SCOMA, Italy / Italie

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

- Ms / M^{me} Yulya LOVOCHKINA, Ukraine**
- Lord Leslie GRIFFITHS, United Kingdom / Royaume-Uni *
- Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ, Switzerland / Suisse **
- Mr / M. Stefan SCHENNACH, Austria / Autriche **
- Mr / M. Dino SOCOTAR, Romania / Roumanie
- Mr / M. George FOULKES, United Kingdom / Royaume-Uni **

Substitutes / Suppléants

- Ms / M^{me} Margreet De BOER, Netherlands / Pays-Bas
- Mr / M. Kimmo KILJUNEN, Finland / Finlande * **
- Mr / M. Andrzej SZEJNA, Poland / Pologne

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

- Mr / M. Georges-Louis BOUCHEZ, Belgium / Belgique
- Mr / M. Iulian BULAI, Romania / Roumanie
- Mr / M. Jean-Pierre GRIN, Switzerland / Suisse
- Mr / M. Christoph HOFFMANN, Germany / Allemagne

Substitutes / Suppléants

- Ms / M^{me} Kathrine OLLDAG, Denmark / Danemark

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC/DA) / Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique (CE/AD)

- Mr / M. Arkadiusz MULARCZYK, Poland / Pologne **
- Ms / M^{me} Theo CLARKE, United Kingdom / Royaume-Uni

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

- Ms / M^{me} Violeta TOMIĆ, Slovenia / Slovénie

Substitutes / Suppléants

- Mr / M. Georgios KATROUGKALOS, Greece / Grèce

Corapporteurs AS/MON (ex officio)

- Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ, Switzerland / Suisse **
- Mr / M. Egidijus VAREIKIS, Lithuania / Lituanie *

* déclaration d'élection manquante

** a participé à au moins 2 missions

Annexe 5 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation des élections législatives en Jordanie (10 novembre 2020)

Chairperson / Président: Mr / M. Aleksander POCIEJ, Poland / Pologne***

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

- Mr / M. Aleksander POCIEJ, Poland / Pologne***
- Mr / M. Aleksander STOKKEBØ, Norway / Norvège*
- Ms / M^{me} Els VAN HOOFF, Belgium / Belgique

Substitutes / Suppléants

- Mr / M. Zsolt CSENGER-ZALÁN, Hungary / Hongrie
- Ms / M^{me} Alina Ștefania GORGHIU, Romania / Roumanie**
- Mr / M. Reinhold LOPATKA, Austria / Autriche**
- Mr / M. Cezar Florin PREDĂ, Romania / Roumanie**
- Mr / M. Jacek PROTASIEWICZ, Poland / Pologne
- Mr / M. Francesco SCOMA, Italy / Italie

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

- Mr / M. Kimmo KILJUNEN, Finland / Finlande **
- Mr / M. Paulo PISCO, Portugal
- Ms / M^{me} Maria Luisa BUSTINDUY, Spain / Espagne

Substitutes / Suppléants

- Mr / M. Stefan SCHENNACH, Austria / Autriche***
- Ms / M^{me} Bela BACH, Germany / Allemagne*
- Ms / M^{me} Susana SUMELZO, Spain / Espagne*
- Ms / M^{me} Zita GURMAI, Hungary / Hongrie*
- Mr / M. André VALLINI, France**
- Mr / M. Antonia GUTIÉRREZ, Spain / Espagne**
- Mr / M. Krzysztof ŚMISZEK, Poland / Pologne
- Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ, Switzerland / Suisse **
- Mr / M. Roberto RAMPI, Italy / Italie**
- Mr / M. Andrzej SZEJNA, Poland / Pologne

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

- Ms / M^{me} Petra STIENEN, Netherlands / Pays-Bas
- Mr / M. Fabien GOUTTEFARDE, France

Substitutes / Suppléants

- Ms / M^{me} Fiona O'LOUGHLIN, Ireland / Irlande
- Ms / M^{me} Alexandra LOUIS, France**

- Mr / M. Bertrand BOUYX, France
- Ms / M^{me} Maša KOCIPER, Slovenia / Slovénie

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC/DA) / Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique (CE/AD)

- Mr / M. Axel KASSEGGER, Austria / Autriche
- Mr / M. Alberto RIBOLLA, Italy / Italie**

Substitutes / Suppléants

- Mr / M. Arkadiusz MULARCZYK, Poland / Pologne **

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

- Mr / M. Sergey KALASHNIKOV, Russian Federation / Fédération de Russie

Substitutes / Suppléants

Rapporteur AS/POL(ex officio)

- Mr / M. George LOUCAIDES, Cyprus / Chypre

* déclaration d'élection manquante

** a participé à au moins 2 missions

Annexe 6 – Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2021

Propositions préliminaires de dates⁵

Note préparée par le Secrétariat de l'Assemblée

Lundi 25 janvier⁶, 8h00, Strasbourg (partie de session): Bureau

Vendredi 29 janvier⁷, 8h30, Strasbourg (partie de session): Bureau

Jeudi 4 mars⁸, 15h00, Paris: Bureau (à confirmer)

Vendredi 5 mars⁹, 9h30, Paris: Commission permanente (à confirmer)

Lundi 19 avril, 8h00, Strasbourg (partie de session): Bureau

Vendredi 23 avril, 8h30, Strasbourg (partie de session): Bureau

Jeudi 27 mai, 15h00, Budapest: Bureau (à confirmer)

Vendredi 28 mai, 9h00, Budapest: Commission permanente (à confirmer) (Présidence du Comité des Ministres)

Lundi 21 juin, 8h00, Strasbourg (partie de session): Bureau

Vendredi 25 juin, 8h30, Strasbourg (partie de session): Bureau

Lundi 6 septembre, 9h00, Paris: Bureau

Lundi 27 septembre, 8h00, Strasbourg (partie de session): Bureau

Vendredi 1^{er} octobre, 8h30, Strasbourg (partie de session): Bureau

Jeudi 25 novembre, Rome: Bureau (à confirmer)

Vendredi 26 novembre, Rome: Commission permanente (à confirmer) (Présidence du Comité des Ministres)

Vendredi 10 décembre, 9h00, Paris: Bureau

5. Les dates des réunions prévues ailleurs qu'à Strasbourg et Paris doivent faire l'objet d'un accord du Parlement du pays concerné.

6. Cette date a ensuite été modifiée au vendredi 22 janvier.

7. Cette date a ensuite été modifiée au lundi 1^{er} février.

8. Cette date a ensuite été modifiée au jeudi 18 mars, à Berlin.

9. Cette date a ensuite été modifiée au vendredi 19 mars, à Berlin.

Annexe 7 – Représentation institutionnelle de l'Assemblée parlementaire en 2020

Body / Organe	who represents the Assembly / qui représente l'Assemblée	Reference	2020
I. Council of Europe bodies / Organes du Conseil de l'Europe			
European Commission for Democracy through Law Venice Commission <i>Commission européenne pour la démocratie par le droit – Commission de Venise</i>	Representatives of the Assembly appointed by the Bureau to attend the sessions of the Commission <i>Représentants de l'Assemblée désignés par le Bureau pour assister aux sessions de la Commission</i>	Article 2.4 of the Venice Commission Statute (Res CM (2002) 3) <i>Article 2.4 du statut de la Commission de Venise</i> (Rés CM (2002) 3)	Members: Appointment by the President Mr Vardanyan (Armenia EPP/CD) (AS/Jur) Substitute: Lord Richard Balfe (United Kingdom, NR) (AS/Jur)
Council for Democratic Elections of the Venice Commission <i>Conseil des élections démocratiques de la Commission de Venise</i>	Representatives of AS/Pol, AS/Jur and AS/Mon approved by the Bureau of the Assembly <i>Représentants de l'AS/Pol, l'AS/Jur et l'AS/Mon approuvés par le Bureau de l'Assemblée</i>	Bureau decision of 10 March 2003 <i>Décision du Bureau du 10 mars 2003</i>	Members: Mr Fassino (Italy, SOC) (AS/Pol) Mr Antonio Gutiérrez (Spain, SOC) (AS/Jur) Mr Kox (Netherlands, UEL) (AS/Mon) Substitutes: Mr Cozmanciuc (Romania, EPP/CD) (AS/Pol) Sir Christopher Chope (United Kingdom, EC/DA) (AS/Jur) Mr Pocij (Poland, EPP/CD) (AS/Mon)
European Centre for Global Interdependence and Solidarity North-South Centre <i>Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales – Centre Nord-Sud</i>	Two members of the Executive Council – appointed by the Bureau of the Assembly <i>Deux membres du Conseil exécutif – désignés par le Bureau de l'Assemblée</i>	Article 4.2 (b) of the North-South Centre revised Statute (Res CM (2011) 6) <i>Article 4.2 (b) du statut révisé du Centre Nord-Sud</i> (Rés CM (2011) 6)	Members: Mr Schennach (Austria, SOC) (AS/Soc) Mr Leite Ramos (Portugal, EPP/CD) (AS/Cult) Substitutes: Ms Günay (Turkey, EC) (AS/Soc) Mr Carlos Alberto Gonçalves (Portugal, EPP/CD) (AS/Cult)
European Commission Against Racism and Intolerance ECRI <i>Commission européenne contre le racisme et l'intolérance – ECRI</i>	Representatives of the Assembly appointed by the Bureau (representatives of the following three committees: AS/Pol, AS/Ega and AS/Cult) <i>Représentants de l'Assemblée désignés par le Bureau (représentants des trois commissions suivantes: AS/Pol, AS/Ega et AS/Cult)</i>	Article 5 of the ECRI Statute (Res CM (2002) 8) <i>Article 5 du statut de l'ECRI (Rés CM (2002) 8)</i>	Members: Mr Corlăţean (Romania, SOC) (AS/Pol) Mr Cepeda (Spain, SOC) (AS/Cult) Mr Jallow (Sweden, UEL) (AS/Ega) Substitutes: Ms Yasko (Ukraine, EPP/CD) (AS/Pol) Mr Ben Chikha (Belgium, SOC) (AS/Ega) Mr Avetisyan (Armenia, SOC) (AS/Cult)

Body / Organe	who represents the Assembly / <i>qui représente l'Assemblée</i>	Reference	2020
Group of States against Corruption GRECO <i>Groupe d'états contre la corruption – GRECO</i>	A representative of the Assembly appointed by the Bureau <i>Un représentant de l'Assemblée désigné par le Bureau</i>	CM decision of 717 th meeting in 2000 in accordance with Article 7.2 of the Statute of the GRECO <i>Décision du CM lors de la 717ème réunion en 2000 selon l'Article 7.2. du Statut du GRECO</i>	Member: Mr López (Andorra, SOC) (AS/Jur) Substitute: Mr Vlasenko (Ukraine, EPP/CD) (AS/Jur)
Committee for Works of Art <i>Comité des œuvres d'art</i>	Two members appointed by the Bureau of the Assembly (at present AS/Cult Committee member and Museum Prize rapporteur) <i>Deux membres désignés par le Bureau de l'Assemblée (actuellement un membre de l'AS/Cult et le rapporteur du Prix du musée)</i>	CM decision of 482 nd meeting in 1992 <i>Décision du CM lors de la 482ème réunion en 1992</i>	Members: Lady Eccles (UK, EC/DA) (AS/Cult) Mr Rampi (Italy, SOC) (AS/Cult)
MONEYVAL	A representative of the Assembly appointed by the Bureau <i>Un représentant de l'Assemblée désigné par le Bureau</i>	Article 4.1 of Resolution CM/Res (2010) 12 <i>Article 4.1 de la Résolution CM/Res (2010) 12</i>	Member: Mr Corlăţean (Romania, SOC) (AS/Jur) Substitute: Sir Edward Leigh (UK, EC/DA) (AS/Jur)
Council of Europe Convention on Offences relating to Cultural Property <i>Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels</i>	A representative of the Assembly appointed by the Bureau <i>Un représentant de l'Assemblée désigné par le Bureau</i>	STCE n°221 CM(2017) 32, Chapter V, Article 23.1	
II. Other			
EUROPA NOSTRA Pan-European Federation for Heritage <i>EUROPA NOSTRA – Fédération paneuropéenne du patrimoine</i>	One member (and substitute) to be nominated by the Assembly – to attend the Federation Council meetings as observer <i>Un membre (et son/sa suppléant/e) qui seront désignés par l'Assemblée pour assister aux réunions du Conseil de la Fédération en tant qu'observateurs</i>	Article 21.4 of the Statute of Europa Nostra	Mr Gryffroy (Belgium, NR) (AS/Cult)

Annexe 8 – Décisions prises par le Bureau lors de sa réunion le 31 janvier 2020 qui ont ensuite été ratifiées par l'Assemblée le 31 janvier 2020

Doc. 15036 Add. 3

31 janvier 2020

Activités du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (31 janvier 2020)

Rapport d'activité

Bureau de l'Assemblée

Rapporteur: M. Tiny KOX, Pays-Bas, Groupe pour la gauche unitaire européenne

1. Décisions du Bureau du 31 janvier 2020 requérant une ratification de l'Assemblée

1.1. Renvois et transmissions en commissions

1.1.1. Renvois en commission

Le Bureau a examiné et approuvé les renvois suivants:

- [Doc. 15030](#), Proposition de résolution, *Faire cesser le harcèlement des femmes et des hommes militant pour le droit à l'avortement*: renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*;
- Décision du Bureau, *Modification du Règlement de l'Assemblée – suivi de la Résolution 2319 (2020) sur la Procédure complémentaire conjointe entre le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire en cas de violation grave par un État membre de ses obligations statutaires*: renvoi à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour rapport*;
- Décision du Bureau, *Représentation des femmes et des hommes à l'Assemblée parlementaire* (suite à la contestation des pouvoirs): renvoi à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour rapport* et à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour avis*;
- Décision du Bureau, *Développements récents en Libye et au Moyen-Orient: quelles conséquences pour l'Europe?*: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*.

1.1.2. Demandes de modification de renvois

Le Bureau a examiné et approuvé les modifications de renvois suivantes:

- [Doc. 14976](#), Proposition de résolution, *Les activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)*: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport* et à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour avis*;
- [Doc. 15011](#), Proposition de résolution, *La discrimination à l'égard des personnes atteintes d'une maladie de longue durée*: renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport* et à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour avis*.

1.2. Composition de la commission de suivi, de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles et de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

1.2.1. Commission de suivi

Le Bureau:

- sur la base d'une proposition du Groupe PPE/DC, a désigné M^{me} Boriana Åberg (Suède), M. Viorel Riceard Badea (Roumanie), M. Bernard Fournier (France), M. Nikola Poposki (Macédoine du Nord), M. Tomislav Tolušić (Croatie) et M. Nicos Tornaritis (Chypre) comme membres;
- sur la base d'une proposition du Groupe SOC, a désigné M. Andrzej Szejna (Pologne) comme membre.

1.2.2. Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Le Bureau:

- sur la base d'une proposition du Groupe PPE/DC, a désigné M. Giorgi Kandelaki (Géorgie), M^{me} Annicka Engblom (Suède), M^{me} Linda Ozola (Lettonie), M. Vladimir Vardanyan (Arménie) et M. Sergiy Vlasenko (Ukraine) comme membres;
- sur la base d'une proposition du Groupe SOC, a désigné M^{me} Selin Sayek Böke (Turquie), M^{me} Yuliya Lovochkina (Ukraine) et M. Constantinos Efstathiou (Chypre) comme membres.

1.2.3. Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Le Bureau:

- sur la base d'une proposition du Groupe PPE/DC, a désigné M. Jason Azzopardi (Malte) comme membre et M. Evripidis Stylianidis (Grèce) comme suppléant;
- sur la base d'une proposition du Groupe SOC, a désigné M^{me} Margreet De Boer (Pays-Bas), M^{me} Klotilda Bushka (Albanie) et M. Andrzej Szejna (Pologne) comme membres, et M. Irakli Kobakhidze (Géorgie) comme suppléant;
- sur la base des propositions du Groupe ADLE, a désigné M^{me} Stephanie Krisper (Autriche) et M^{me} Emilie Enger Mehl (Norvège) comme membres.

1.3. Pologne: élection présidentielle (10 mai 2020, à confirmer)

Sous réserve de la réception d'une invitation, le Bureau a décidé d'observer cette élection et de constituer une commission ad hoc à cet effet composée de 20 membres (PPE/DC: 6, SOC: 6, ADLE: 4, CE/AD: 3, GUE: 1), ainsi que des corapporteurs de la commission de suivi; et de conduire une mission pré-électorale.

Annexe 9 – Dates des parties de sessions de l'Assemblée (2023-2025)

AS/Bur (2020) 17rev

6 octobre 2020

Bureau de l'Assemblée**Dates des parties de sessions de l'Assemblée (2023-2025)**

Mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire

Principes généraux

1. En 1994, le Bureau a décidé que les dates des parties de sessions seront fixées chaque année à la dernière semaine complète des mois de janvier, avril, juin et septembre. Cependant, lors de sa réunion du 3 septembre 2002, en prenant note du risque de chevauchement avec la session du Parlement européen (PE) en septembre, le Bureau a décidé de modifier la règle générale et de fixer la 4^{ème} partie de session de chaque année à la semaine après la dernière semaine du mois de septembre.
2. Afin de coordonner les agendas parlementaires nationaux et internationaux, le Bureau approuve habituellement les dates des sessions plénières de l'Assemblée deux à trois années à l'avance pour une période de trois à quatre ans. Les dates pour 2020-2022 ont été approuvées par le Bureau en janvier 2017.

Parties de sessions d'avril

3. A plusieurs occasions, le Bureau a dû modifier la date de cette partie de session afin d'éviter un empiètement sur les fêtes de Pâques catholique ou orthodoxe ou avec la session du PE.
4. Afin de faciliter les modalités de voyage des parlementaires qui sont concernés par les dates de la Pâques orthodoxe, il a été convenu que la partie de session d'avril 2020 s'ouvrira le lundi à 16h au lieu de 11h.
5. La partie de session d'avril 2025 devra également être avancée du 7 au 11 avril afin d'éviter également un conflit de dates avec les vacances de Pâques. En outre, au vu de l'expérience passée avec le PE, on ne peut pas exclure qu'un changement de date puisse être envisagé en fonction des dates qui seront choisies par le PE. Pour le moment, le PE a choisi ses dates de session seulement jusqu'à l'année 2022.

Parties de sessions d'octobre

6. Le problème de conflit de dates avec les sessions du PE se pose parfois aussi pour la 4^{ème} partie de session, malgré la décision prise par le Bureau en 2002. Cette question se pose plus particulièrement depuis que le PE fixe deux sessions plénières à Strasbourg au mois d'octobre, actuellement la première et la dernière semaine du mois. D'après les informations reçues du secrétariat du PE, la pratique du PE de se réunir la première et la dernière semaine d'octobre va vraisemblablement continuer pour les années à venir.

Propositions de décisions

7. Le tableau 1 ci-dessous indique les dates pour les années de 2020 à 2022 déjà approuvées. Afin d'avoir une vue d'ensemble des années 2023-2025, le tableau 2 indique les dates des parties de sessions sur la base de la décision prise ou des indications données par le Bureau. Les dates proposées ne coïncident pas avec les jours fériés du pays hôte du Conseil de l'Europe. En règle générale, il est proposé que l'Assemblée se réunisse la deuxième semaine complète du mois d'octobre, sauf si elle peut se réunir une semaine qui débute les derniers jours du mois de septembre et se termine les premiers jours du mois d'octobre (par exemple en 2021, 2024 et 2025, voir ci-dessous).
8. Le Bureau est invité à approuver les dates proposées ci-dessous pour les parties de sessions **2023-2025**, sous réserve de ratification par l'Assemblée.

Tableau 1: parties de sessions de l'Assemblée pour 2020 et 2022 (dates déjà approuvées)

2020	2021	2022
27-31 janvier	25-29 janvier	24-28 janvier
20-24 avril	19-23 avril	25-29 avril

2020	2021	2022
22-26 juin	21-25 juin	20-24 juin
12-16 octobre	27 septembre-1 ^{er} octobre	10-14 octobre

Tableau 2: parties de sessions de l'Assemblée pour 2023-2025 (dates à approuver)

2023	2024	2025
23-27 janvier	22-26 janvier	27-31 janvier
24-28 avril	22-26 avril	7-11 avril
19-23 juin ¹⁰	24-28 juin	23-27 juin
9-13 octobre	30 septembre-4 octobre	29 septembre-3 octobre

10. Les dates de la partie de session de juin 2023 ont été avancées d'une semaine du fait du jour férié musulman de l'Aïd al-Adha

Annexe 10 – Déclaration sur un processus politique à la fois démocratique, transversal et inclusif qui s'impose de toute urgence au Bélarus

1. Le dialogue politique de l'Assemblée parlementaire avec les représentant·e·s de l'Assemblée nationale, des forces de l'opposition et de la société civile du Bélarus entend promouvoir dans le pays les valeurs et principes de la démocratie pluraliste, l'État de droit et les libertés et droits fondamentaux, ouvrant ainsi l'acquis paneuropéen au peuple du Bélarus.
2. L'Assemblée rappelle que ses relations avec l'Assemblée nationale du Bélarus remontent à 1992, date à laquelle elle a accordé au pays le statut d'invité spécial. L'absence de progrès démocratique et les violations répétées des droits humains dans le pays ont conduit à la suspension de ce statut en 1997. Le processus d'adhésion, engagé en 1993, a donc été gelé.
3. L'Assemblée rappelle cependant que, bien qu'il ne soit pas membre du Conseil de l'Europe, le Bélarus a signé et ratifié jusqu'ici douze traités et protocoles du Conseil de l'Europe et rejoint quatre accords partiels: la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), le Groupe d'États contre la corruption (GRECO), l'Accord partiel élargi sur le sport et la Pharmacopée européenne. La coopération s'est intensifiée récemment au moyen de deux plans d'actions successifs, dont la mise en œuvre est facilitée par le point d'information du Conseil de l'Europe à Minsk.
4. Tout en appréciant les voies de coopération existantes, destinées à rapprocher le cadre juridique et institutionnel du Bélarus des normes du Conseil de l'Europe, l'Assemblée déplore que les autorités ne respectent pas les normes démocratiques et les libertés et droits fondamentaux.
5. Elle rappelle que, dans de précédents rapports sur la situation au Bélarus, elle a exprimé de vives inquiétudes quant à des violations systémiques des droits humains. Elle note en outre que le Bélarus n'a pas aboli la peine capitale et qu'il continue d'exécuter des condamnations à mort; cela fait du Bélarus le seul pays européen à avoir recours à cette peine inhumaine et inacceptable qui constitue un obstacle majeur au développement de ses relations avec nous.
6. Par ailleurs, dans ses rapports sur l'observation des élections législatives et présidentielles, l'Assemblée a attiré l'attention à maintes reprises sur les conditions inévitables dans lesquelles le processus électoral se déroulait, ce qui empêchait les candidat·e·s de faire campagne sur un pied d'égalité et ne permettaient pas aux électrices et électeurs de faire des choix éclairés, libres et démocratiques.
7. Dans ce contexte, l'Assemblée déplore vivement que l'élection présidentielle du 9 août 2020, menée selon le système électoral en vigueur, était loin d'être une élection libre et équitable et de correspondre aux normes internationales d'élections démocratiques et aux engagements souscrits par le Bélarus au titre d'instruments de droit international des droits humains.
8. L'Assemblée condamne fermement le recours à la force excessif à l'encontre de manifestant·e·s pacifiques par les forces de l'ordre et l'armée à la suite des élections. Elle invite instamment les autorités bélarusses à mettre immédiatement un terme à la violence et à l'intimidation, à libérer tous les manifestant·e·s placé·e·s en détention et à diligenter rapidement une enquête approfondie, transparente et impartiale sur les multiples cas de violence et de brutalité policières afin de traduire en justice toutes les personnes responsables. Cette première étape est essentielle pour rétablir la confiance de la population dans les autorités et les institutions.
9. L'Assemblée exprime sa solidarité avec l'action courageuse et déterminée du peuple de Bélarus, qui continue à défendre ses libertés et droits fondamentaux de manière pacifique et responsable.
10. L'Assemblée salue en particulier la participation active des femmes au processus politique, à la fois comme citoyennes engagées, électrices, leaders et militantes, et souligne une fois encore que la participation des femmes à la prise de décisions politiques et publiques est un droit fondamental autant qu'une condition indispensable à la bonne marche de la justice et de la démocratie.
11. Le peuple du Bélarus a montré son attachement aux valeurs communes de la famille européenne dont il fait pleinement partie. Les autorités doivent adopter une attitude ouverte et constructive pour répondre à la demande du peuple de changement et de réformes démocratiques.
12. L'Assemblée rappelle que l'objectif stratégique du Conseil de l'Europe demeure le rapprochement du Bélarus des valeurs et principes de l'Organisation en vue de son adhésion à celle-ci. L'Assemblée espère que le Bélarus engagera des réformes politiques et démocratiques et qu'il travaillera de concert avec elle comme avec l'ensemble du Conseil de l'Europe au rétablissement du statut d'invité spécial et à la reprise du processus d'adhésion.

13. L'Assemblée est d'avis qu'il faut lancer de toute urgence au Bélarus un processus politique à l'échelle nationale qui soit à la fois démocratique, transversal et inclusif et qui associe pleinement la société civile. Cette étape est un préalable à une sortie pacifique de la crise actuelle; elle ouvrira la voie aux réformes qui s'imposent, à commencer par les réformes constitutionnelles et électorales.

14. L'Assemblée se dit à nouveau prête à soutenir ce processus, en concertation étroite avec les organes consultatifs du Conseil de l'Europe, en particulier avec la Commission de Venise, par une coopération plus soutenue avec l'Assemblée nationale du Bélarus, tous les acteurs politiques et la société civile. À cet égard, l'Assemblée salue les initiatives de ses commissions et appelle les autorités, tous les acteurs politiques et la société civile à coopérer pleinement avec les rapporteur·e·s de l'Assemblée.

Annexe 11 – Déclaration sur la contribution parlementaire à la Déclaration d'Athènes de la Présidence du Comité des Ministres: «Répondre efficacement à une crise sanitaire dans le plein respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit»

1. L'Assemblée parlementaire rappelle son action et sa participation aux efforts déployés afin de répondre à la crise sanitaire liée à la covid-19 et à ses conséquences, notamment l'aide qu'elle apporte à l'échelle des États et du Conseil de l'Europe en vue de trouver des solutions viables et durables et d'enrayer la pandémie.
2. L'Assemblée attire l'attention sur les rapports, les recommandations et les résolutions qu'elle a adoptés concernant divers aspects de la crise en juin et en octobre 2020, et demande leur pleine application:
 - a. Enseignements à tirer pour l'avenir d'une réponse efficace et fondée sur les droits à la pandémie de covid-19
 - b. Les démocraties face à la pandémie de covid-19
 - c. Les conséquences de la pandémie de covid-19 sur les droits de l'homme et l'État de droit
 - d. Garantir les droits humains en temps de crise et de pandémie: la dimension de genre, l'égalité et la non-discrimination
 - e. Les conséquences humanitaires de la pandémie de covid-19 pour les migrants et les réfugiés
3. L'Assemblée réaffirme sa volonté de poursuivre sa participation aux travaux importants menés par l'autre organe statutaire du Conseil de l'Europe, le Comité des Ministres, notamment par l'élaboration de cinq rapports supplémentaires consacrés à la covid-19:
 - a. L'impact de la pandémie de covid-19 sur l'éducation et la culture
 - b. L'impact de la covid-19 sur les droits de l'enfant
 - c. Vers un vaccin contre la covid-19: considérations éthiques, juridiques et pratiques
 - d. Surmonter la crise socio-économique déclenchée par la pandémie de covid-19
 - e. Protéger les piliers de la démocratie en période de crises sanitaires
4. L'Assemblée souligne l'importance de suivre une approche axée sur les droits humains, l'État de droit et la démocratie pour relever les défis de la pandémie.
5. En outre, l'Assemblée exhorte les gouvernements à veiller à ce que toutes les mesures adoptées tiennent compte de la dimension de genre, et plus particulièrement à lutter contre les risques accrus de violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique, et à défendre le plein respect des droits de l'enfant.
6. L'Assemblée insiste sur la nécessité que toutes les mesures adoptées par les gouvernements dans le cadre de la gestion des nouvelles vagues du nouveau coronavirus soient soumises au contrôle parlementaire.
7. L'Assemblée se félicite des avancées en matière de développement d'un vaccin et souligne l'importance d'un déploiement équitable afin de garantir son efficacité. Elle examinera cette question d'un point de vue éthique, juridique et pratique au cours de sa partie de session de janvier 2021.
8. Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée salue la Déclaration d'Athènes de la Présidence du Comité des Ministres, ainsi que la «boîte à outils de la Secrétaire Générale», et décide de continuer à travailler en étroite coordination avec le Comité des Ministres afin de soutenir l'application des normes, mesures et politiques qui y figurent.
9. Enfin, l'Assemblée invite ses délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie à coopérer avec elle en ce sens.